

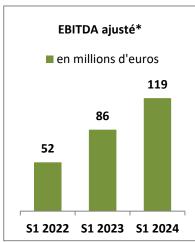
RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL AU 30 JUIN 2024

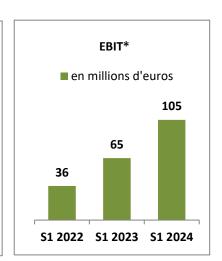
TABLE DES MATIÈRES

| Principales données financières consolidées | 3 |
|---|----|
| Rapport de gestion intermédiaire | 4 |
| Déclaration des personnes responsables | 13 |
| Informations destinées aux actionnaires | 14 |
| États financiers intermédiaires consolidés résumés | 15 |
| État consolidé résumé de la situation financière | 15 |
| Compte de résultat consolidé résumé | 16 |
| État consolidé resumé du résultat et des autres éléments du résultat global | 17 |
| État consolidé condensé des variations des capitaux propres | 18 |
| Tableau consolidé résumé des flux de trésorerie | 19 |
| Notes aux états financiers consolidés intermédiaires résumés | 20 |
| Rapport du commissaire sur les états financiers intermédiaires consolidés résumés | 39 |
| Autres mesures de performance | 40 |

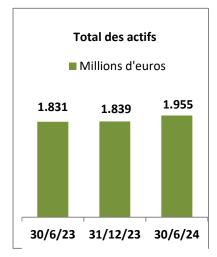


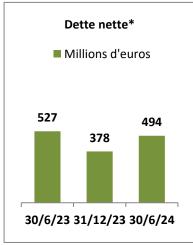


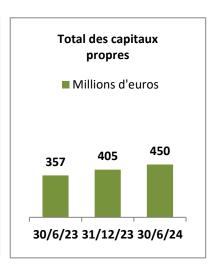












^{*} Source : Pour les définitions de l'EBITDA ajusté, de l'EBIT et de la dette nette, voir la section AMP.



Cette section présente la performance de Cenergy Holdings pour la période clôturée le 30 juin 2024. Les états financiers intermédiaires consolidés résumés, préparés conformément à la norme IAS 34, sont présentés aux pages 15 à 38.

Faits marguants

- Solide performance au premier semestre 2024 :
 - Le chiffre d'affaires atteint 812 millions d'euros avec une amélioration des marges dans toutes les unités commerciales.
 - L'EBITDA ajusté 1 atteint 119,5 millions d'euros (+39 % en glissement annuel, marge de 14,7 %), reflétant la forte dynamique du segment Câbles avec un EBITDA ajusté à 14,2 % (S1 2023 : 12,1%) et aussi du segment Tubes d'acier avec une marge EBITDA ajusté de 16,1 %, presque le double de celle du S1 2023.
 - Le carnet de commandes² au 30 juin 2024 a augmenté pour atteindre 3,38 milliards d'euros grâce à des commandes importantes au cours du premier semestre de l'année.
- Levée potentielle de 200 millions d'euros pour accélérer le plan stratégique
 - Augmentation potentielle de capital pour financer l'expansion aux États-Unis et les besoins généraux ainsi que pour financer les investissements d'améliorations des usines existantes du Groupe en Grèce.
 - Assemblée générale extraordinaire des actionnaires prévue début octobre, afin d'autoriser le conseil d'administration de Cenergy Holdings à décider de l'augmentation potentielle du capital social sous réserve des conditions habituelles, y compris les conditions du marché.
- Mise à jour des prévisions et introduction d'ambitions à moyen terme conformément au plan stratégique :
 - Les prévisions pour l'exercice 2024 sont actualisées à 245 265 millions d'euros pour l'EBITDA ajusté (au lieu de 230 - 250 millions d'euros).
 - Compte tenu de la révision des prévisions à court terme, du niveau record du carnet de commandes et des perspectives positives du marché, le Groupe se fixe des ambitions à moyen terme, notamment une forte croissance organique du chiffre d'affaires et un EBITDA ajusté de l'ordre de 380 à 420 millions d'euros.

Aperçu

Cenergy Holdings a poursuivi sa performance financière positive, réalisant une croissance de 39 % en termes d'EBITDA ajusté au premier semestre 2024, grâce aux contributions des deux segments. Ayant continué à exécuter avec succès un carnet de commandes record, le segment Câbles a augmenté ses bénéfices, tandis que celui des tubes d'acier a enregistré une performance supérieure à celle de 2023, portée par l'amélioration des marges résultant de la combinaison de projets exécutés au cours du premier semestre.

La demande de produits de câbles est restée satisfaisante et les prix ont été soutenus, tandis que les projets énergétiques dans les deux segments ont été exécutés sans heurt, constituant le principal pilier de la croissance de la rentabilité du Groupe. La rentabilité opérationnelle (EBITDA ajusté) a atteint 119,5 millions d'euros, tandis que le bénéfice après impôt a atteint 56,5 millions d'euros.

Hellenic Cables et Corinth Pipeworks ont tous deux conservé leur forte dynamique commerciale, en obtenant de nouvelles attributions de projets qui ont porté le carnet de commandes total à 3,38 milliards d'euros au 30 juin 2024 (31 décembre 2023 : 3,15 milliards d'euros). Parmi ces récentes attributions de projets, on peut citer le projet de gisement Trion en eaux profondes de 118 km dans le golfe du Mexique de Woodside, le contrat

¹ EBITDA ajusté, défini à l'Annexe D « Autres mesures de la performance (AMP) ».

²Le carnet de commandes comprend les contrats signés, ainsi que les contrats qui n'ont pas encore été exécutés, pour lesquels les filiales ont reçu une lettre d'attribution ou ont été déclarées comme adjudicataire privilégié par les soumissionnaires.

d'environ 200 millions d'euros avec Elia pour trois systèmes de câbles d'exportation offshore de 220 kV d'une longueur totale de 165 km pour l'interconnexion de la région du parc éolien Princesse Elisabeth en Belgique, le pipeline Utsira High en mer du Nord attribué par TechnipFMC et deux contrats avec Amprion GmbH pour des projets clé en main de transmission par câble en Allemagne.

Dans le segment Câbles, l'exécution efficace de projets offshore et onshore de premier plan, combinée au taux d'utilisation élevé de toutes les lignes de production a soutenu la croissance et favorisé les performances. Le chiffre d'affaires de l'activité de projets a augmenté de 70 %, reflétant la stratégie « valeur plutôt que volume » du Groupe. Dans le même temps, les câbles électriques basse et moyenne tension ont maintenu leurs marges de rentabilité aux niveaux de 2023. Tous ceux-ci ont entraîné une amélioration significative de l'EBITDA ajusté (+33,5 % en glissement annuel) qui a atteint 79,4 millions d'euros. Plusieurs nouveaux projets de câbles sousmarins et terrestres ont continué d'alimenter le carnet de commandes du segment, qui a atteint un nouveau record de 2,82 milliards d'euros. Ce solide ensemble de projets renforce le rôle clé d'Hellenic Cables sur le marché en pleine croissance de la transition énergétique et soutient d'autres plans d'expansion destinés aux marchés des câbles offshore et onshore. Par conséquent, le segment a réalisé des dépenses d'investissements totales de 105,2 millions d'euros au premier semestre 2024, réparties entre l'expansion de l'usine de câbles offshore à Corinthe, les usines de câbles onshore à Thèbes et Eleonas et la nouvelle usine de fabrication à Baltimore, dans le Maryland.

Dans le segment **Tubes d'acier**, 2024 a commencé par un démarrage vigoureux au premier semestre après une année 2023 solide. Même si le chiffre d'affaires a été légèrement inférieur (252 millions d'euros) par rapport aux 305 millions d'euros du premier semestre 2023, les bénéfices opérationnels (EBITDA ajusté) se sont nettement améliorés pour atteindre 40,6 millions d'euros (+50,1 % en glissement annuel). Cette rentabilité supérieure est le résultat d'une combinaison de projets à plus forte marge et d'une utilisation élevée des capacités. Tout au long du premier semestre 2024, le segment Tubes d'acier s'est concentré sur la réalisation de projets très exigeants tels que le pipeline offshore en eaux profondes Tamar de Chevron en Israël, un projet de pipeline offshore en Australie, un projet de captage et stockage du carbone (CCS) aux États-Unis, parmi d'autres. En outre, l'amélioration de la capacité HSAW (soudure longitudinale) et l'initiative d'optimisation LSAW (à soudure longitudinale) progressent, ce qui se traduit par des dépenses d'investissements de 17,1 millions d'euros. Corinth Pipeworks reste concentrée sur des projets ciblés pour les pipelines d'hydrocarbures, CCS et d'hydrogène, ainsi que sur une meilleure position concurrentielle sur le marché mondial des technologies de transition énergétique. La reprise significative des marchés de l'énergie gazière et une série d'attributions de projets importants ont abouti à un carnet de commandes solide de 561 millions d'euros offrant des perspectives positives pour le reste de l'année 2024 et une grande partie de l'année 2025.

Examen financier du Groupe

| Montants en milliers d'euros | S1 2024 | S1 2023 | Variation (%) |
|------------------------------|---------|---------|---------------|
| Chiffre d'affaires | 812.157 | 798.272 | 2% |
| Marge brute | 132.644 | 91.681 | 45% |
| Marge brute (%) | 16,3% | 11,5% | 485 bps |
| EBITDA ajusté | 119.456 | 86.113 | 39% |
| EBITDA ajusté (%) | 14,7% | 10,8% | 392 bps |
| EBITDA | 121.196 | 79.249 | 53% |
| EBITDA (%) | 14,9% | 9,9% | 500 bps |
| EBIT ajusté | 102.890 | 71.611 | 44% |
| EBIT ajusté (%) | 12,7% | 9,0% | 370 bps |

| Montants en milliers d'euros | S1 2024 | S1 2023 | Variation (%) |
|--|----------|----------|---------------|
| EBIT | 104.630 | 64.746 | 62% |
| EBIT (%) | 12,9% | 8,1% | 477 bps |
| Charges financières nettes | (31.747) | (33.894) | -6% |
| Bénéfice avant impôt | 72.883 | 30.852 | 136% |
| Bénéfice après impôt | 56.463 | 23.631 | 139% |
| Bénéfice net (%) | 7,0% | 3,0% | 399 bps |
| Bénéfice attribuable aux propriétaires de la Société | 56.459 | 23.634 | 139% |

Source : État consolidé résumé du résultat et section APMs

⁻ Tous les pourcentages sont exprimés par rapport aux Chiffre d'affaires

| Montants en euros | S1 2024 | S1 2023 | Variation (%) |
|---------------------|---------|---------|---------------|
| Résultat par action | 0,29692 | 0,12427 | 139% |

Le chiffre d'affaires a progressé modérément à 812 millions d'euros, le deuxième trimestre 2024 étant au même niveau que celui de 2023. Cette augmentation est due à une hausse du chiffre d'affaires générée par les projets de câbles (104 millions d'euros par rapport au S1 2023, soit 70,5 % en glissement annuel), qui couvrait la baisse du chiffre d'affaires provenant des câbles d'alimentation et de télécommunication et des tubes d'acier.

L'amélioration de la composition des projets dans le segment Tubes d'acier et la part accrue des projets de câbles dans le chiffre d'affaires total ont contribué à une augmentation significative des marges de l'EBITDA ajusté. Cela a conduit l'EBITDA ajusté à des niveaux nettement supérieurs de 119,5 millions d'euros (39 % supérieurs au S1 2023). Les marges de rentabilité du deuxième trimestre ont dépassé les 15 %, ajoutant 65,0 millions d'euros supplémentaires (+81 % en glissement annuel et +20 % en glissement trimestriel) par rapport au T1 2024.

Les charges financières nettes ont été affectées par la baisse des écarts de crédit pour toutes les filiales et par la légère baisse des taux de référence. Plus précisément, avec une diminution de 6 % par rapport au premier semestre de l'année dernière, atteignant 31,7 millions d'euros au premier semestre 2024, contre 33,9 millions d'euros au premier semestre 2023. Cette baisse a été principalement ressentie dans le segment Tubes d'acier, tandis que l'augmentation des dépenses d'investissements du segment Câbles a contribué à ses frais de financement.

La forte rentabilité opérationnelle au premier semestre 2024 a plus que doublé le bénéfice avant impôt, avec le bénéfice après impôt suivant à 56,5 millions d'euros (7,0 % du chiffre d'affaires).

| Montants en milliers d'euros | 30 juin 2024 | 31 décembre 2023 |
|---|--------------|------------------|
| ACTIFS | | |
| Immobilisations corporelles | 736.470 | 627.459 |
| Immobilisations incorporelles | 34.772 | 36.191 |
| Entités mises en équivalence | 31.641 | 34.202 |
| Autres actifs non courants | 30.520 | 23.345 |
| Actifs non courants | 833.403 | 721.196 |
| Stocks | 475.035 | 444.360 |
| Créances clients et autres débiteurs | 179.309 | 243.579 |
| Actifs sur contrats | 284.343 | 227.203 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | 155.824 | 183.400 |
| Autres actifs courants | 26.673 | 19.420 |

| Montants en milliers d'euros | 30 juin 2024 | 31 décembre 2023 |
|--|--------------|------------------|
| Actifs courants | 1.121.184 | 1.117.962 |
| TOTAL DES ACTIFS | 1.954.587 | 1.839.158 |
| CAPITAUX PROPRES | 449.906 | 405.078 |
| PASSIFS | | |
| Emprunts et dettes financières | 267.831 | 208.414 |
| Obligations locatives | 6.164 | 6.244 |
| Passifs d'impôt différé | 53.421 | 43.332 |
| Autres passifs non courants | 32.170 | 30.284 |
| Passifs non courants | 359.586 | 288.273 |
| Emprunts et dettes financières | 373.228 | 343.962 |
| Obligations locatives | 2.556 | 2.352 |
| Dettes fournisseurs et autres créditeurs | 525.544 | 519.926 |
| Passifs sur contrats | 204.683 | 252.627 |
| Autres passifs courants | 39.085 | 26.940 |
| Passifs courants | 1.145.095 | 1.145.807 |
| TOTAL DES PASSIFS | 1.504.681 | 1.434.080 |
| TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS | 1.954.587 | 1.839.158 |

⁻ Source : État consolidé résumé de la situation financière

Les dépenses d'investissements totales du Groupe ont atteint 122,3 millions d'euros au premier semestre 2024, à hauteur de 105,2 millions d'euros pour le segment Câbles et de 17,1 millions d'euros pour le segment Tubes d'acier (cf. analyse des segments pour plus d'informations).

Le fonds de roulement total a également augmenté de 55,8 millions d'euros pour atteindre 168,6 millions d'euros au 30 juin 2024, contre 112,8 millions d'euros au 31 décembre 2023. Cette augmentation est due à la hausse des stocks pour les livraisons à venir et au calendrier des paiements échelonnés pour les projets en cours d'exécution. L'augmentation des dépenses d'investissements au cours du premier semestre, ainsi que les besoins en fonds de roulement accrus ont conduit la dette nette à 494 millions d'euros au 30 juin 2024, soit une hausse de plus de 100 millions d'euros par rapport à son niveau de fin d'année 2023.

Performance par segment d'activité

Câbles

Le chiffre d'affaires du segment Câbles a atteint 560 millions d'euros (+13,5 % en glissement annuel), la croissance étant portée par l'activité de projets, comme indiqué précédemment (+70,5 % de croissance du chiffre d'affaires en glissement annuel). L'EBITDA ajusté a atteint 79,4 millions d'euros (croissance de 33,5 % de l'EBITDA ajusté en glissement annuel) avec des marges de 14,2 % contre 12,1 % au S1 2023. L'augmentation de la contribution au chiffre d'affaires de l'activité de projets, ainsi que des marges élevées constantes ont été les principaux moteurs de l'amélioration de la rentabilité enregistrée par le segment. En ce qui concerne l'activité des produits de câbles, la forte demande a permis à l'unité commerciale de conserver les marges bénéficiaires satisfaisantes atteintes en 2023.

Tout au long de l'année 2024, l'activité d'appel d'offres d'Hellenic Cables s'est poursuivie avec succès avec plusieurs nouveaux projets attribués sur les marchés de l'éolien offshore et de l'interconnexion :

Seaway7 a nommé Hellenic Cables comme principal sous-traitant pour la conception, la fabrication, les essais et la fourniture d'un maximum de 205 km de câbles inter-réseaux sous-marins de 66 kV et d'accessoires associés pour les parcs éoliens Bałtyk II et III, situés dans le sud-ouest de la mer Baltique, dans les eaux polonaises.

- Amprion GmbH, l'un des principaux gestionnaires de réseau de transport (GRT) d'Europe, a attribué deux systèmes de transmission souterrains de 380 kV CA en Allemagne pour les projets Borgholzhausen (BHH, EnLAG16) et Conneforde-Cloppenburg-Merzen (CCM, BBPIG6, Sections A et C).
- Elia Asset NV/SA a attribué à un consortium formé par Hellenic Cables et DEME un contrat de conception, fourniture, construction et installation, (EPCI) de trois systèmes de câbles d'exportation offshore de 220 kV d'une longueur totale de 165 km pour relier la région du parc éolien Princesse Elisabeth à la côte.

Dans l'ensemble, Hellenic Cables a obtenu plus de 600 millions d'euros de nouvelles commandes pour des projets et des contrats-cadres. Grâce à ces nouvelles commandes, le carnet de commandes du segment a atteint 2,82 milliards d'euros au 30 juin 2024, son niveau le plus élevé jamais atteint (2,5 milliards d'euros au 31 décembre 2023).

Dans le même temps, tout au long du premier semestre, plusieurs projets ont été livrés avec succès, en totalité ou en partie. Entre autres, l'installation des projets d'interconnexion clé en main de Lavrio - Serifos / Serifos -Milos (phase 4 de l'interconnexion des Cyclades en Grèce, avec une longueur de câble totale de 170 km) a été achevée, alors que la production des premiers lots de câbles inter-réseaux de 66 kV pour la phase C du parc éolien offshore de Dogerbank au Royaume-Uni a débuté. En outre, la production de plusieurs autres projets, tels que OstWind 3 pour 50Hertz, l'interconnexion Suède-Danemark et le parc éolien offshore Hai long à Taïwan a progressé comme prévu et la production du parc éolien offshore Revolution aux États-Unis a été achevée.

Les charges financières nettes ont légèrement augmenté (4,2 % en glissement annuel) pour atteindre 22,5 millions d'euros en raison des besoins accrus de financement des programmes d'investissement en cours dans plusieurs usines. Le bénéfice avant impôt a plus que doublé, à 47,1 millions d'euros contre 21,3 millions d'euros au S1 2023. Le bénéfice net après impôt a suivi la même tendance et atteint 35,3 millions d'euros (16,6 millions d'euros au S1 2023).

La dette nette du segment Câbles a augmenté de 81,5 millions d'euros, atteignant 386 millions d'euros au 30 juin 2024, principalement en raison des programmes d'investissement en cours, les fonds de roulement ayant légèrement augmenté.

Les dépenses d'investissements dans le segment se sont élevées à 105,1 millions d'euros au S1 2024 et ont englobé :

- 49,0 millions d'euros, principalement pour la mise en œuvre de l'expansion prévue de la capacité des câbles offshore de l'usine de Corinthe;
- 23,2 millions d'euros pour les usines de câbles onshore en Grèce. Plus précisément, de nouvelles lignes de production et de nouveaux équipements sont ajoutés à l'usine de Thèbes afin de garantir que le site de production de câbles MV, HV et EHV terrestres et souterrains soit de premier ordre. L'achèvement est prévu d'ici fin 2025. Dans le même temps, des investissements dans l'usine d'Eleonas seront également réalisés jusqu'à la fin de l'année 2024, afin d'en faire un centre d'excellence dans la fabrication de câbles d'alimentation LV;
- 3,5 millions d'euros pour l'usine de Bucarest ; et
- 29,4 millions d'euros pour le terrain destiné à la nouvelle installation de câbles aux États-Unis et les dépenses relatives nécessaires à son développement.

Le compte de résultat consolidé résumé pour le segment Câbles se présente comme suit :

| | <u>Pour les six mois clos le 30 jui</u> | |
|------------------------------|---|---------|
| Montants en milliers d'euros | 2024 | 2023 |
| Chiffre d'affaires | 560.086 | 493.281 |
| Marge brute | 88.255 | 60.361 |
| Marge brute (%) | 15,8% | 12,2% |

| | <u>Pour les six mois clos le 30</u> | |
|--|-------------------------------------|----------|
| Montants en milliers d'euros | 2024 | 2023 |
| EBITDA ajusté | 79.385 | 59.446 |
| Marge EBITDA ajusté (%) | 14,2% | 12,1% |
| EBITDA | 81.125 | 52.581 |
| Marge EBITDA (%) | 14,5% | 10,7% |
| EBIT ajusté | 67.800 | 49.703 |
| Marge EBIT ajusté (%) | 12,1% | 10,1% |
| EBIT | 69.540 | 42.839 |
| Marge EBIT (%) | 12,4% | 8,7% |
| Charges financières nettes | (22.452) | (21.538) |
| Bénéfice avant impôt | 47.088 | 21.301 |
| Bénéfice après impôt | 35.333 | 16.581 |
| Marge nette (%) | 6,3% | 3,4% |
| Bénéfice attribuable aux propriétaires | 35.330 | 16.584 |

⁻ Source : États financiers intermédiaires consolidés résumés et AMP

Tubes d'acier

Après une année 2023 solide, 2024 a commencé avec un carnet de commandes robuste d'environ 650 millions d'euros, ce qui a finalement conduit à un premier semestre rentable. Le chiffre d'affaires a atteint 252 millions d'euros, en deçà de la même période l'année dernière, mais avec une rentabilité bien plus solide (en termes d'EBITDA ajusté) de 40,6 millions d'euros, soit 50,1 % de plus que l'année dernière. Cette augmentation de la rentabilité est attribuée à l'exécution de projets avec une marge nettement supérieure à celle de la combinaison de projets exécutée au S1 2023, ce qui a permis d'atteindre un niveau record de marges moyen de 16,1 % pour le semestre. En outre, la capacité à sécuriser ces projets énergétiques de grande envergure avec de bonnes marges est une preuve tangible que Corinth Pipeworks est désormais considérée comme un fabricant de tubes de premier plan.

Le marché du transport de combustibles gazeux maintient sa dynamique positive en 2024, la hausse constante des prix de l'énergie coexistant avec le besoin de sécurité énergétique. La croissance de la demande sur le plan énergétique a permis de relancer de nombreux projets de pipeline et de les faire rapidement passer à la phase d'exécution. Dans cet environnement commercial positif, le segment Tubes d'acier a consolidé sa position de leader dans les nouvelles technologies de transport de gaz, telles que les pipelines haute pression pour l'hydrogène et le CCS.

Au cours du premier semestre de l'année, le segment a mené à bien plusieurs projets prestigieux tels que :

- Le projet Tamar de Chevron en Israël, un gazoduc offshore en eaux profondes de 152 km, d'un diamètre extérieur de 20", fabriqué dans l'usine de tubes d'acier soudés longitudinalement à l'arc submergé
- Un projet de captage et de stockage du carbone aux États-Unis, avec 46 km de tubes d'acier soudés haute fréquence (HFW) de 20"; et

⁻ Tous les pourcentages sont exprimés par rapport au chiffre d'affaires.

La production d'un important projet de pipeline en Australie, avec un diamètre extérieur de 26", fabriqué dans l'usine LSAW.

Au cours du second semestre, les lignes de production du segment Tubes d'acier devraient maintenir un taux d'utilisation élevé avec la production de tubes d'acier pour les projets suivants :

- Leviathan de Chevron en Israël, un gazoduc offshore en eaux profondes de 118 km d'un diamètre extérieur de 20" fabriqué dans l'usine de LSAW;
- Plusieurs projets en Italie pour Snam, dont la plupart sont certifiés pour transporter jusqu'à 100 % d'hydrogène;
- Plusieurs pipelines offshore pour des projets en mer du Nord et en mer de Norvège de tubes d'acier HFW;
- Neptun Deep d'OMV Petrom en Roumanie, un gazoduc offshore de 162 km d'un diamètre extérieur de 20" fabriqué dans l'usine LSAW; et
- Des projets de grande et moyenne envergure aux États-Unis, en Afrique, en Europe et en Grèce.

Dans le même temps, Corinth Pipeworks a conclu de nouveaux projets importants au S1 2024, notamment :

- Le projet de développement du projet Utsira High en mer du Nord attribué par TechnipFMC, un pipeline offshore de 27 km de tubes d'acier HFW et
- L'attribution par Woodside Energy d'un contrat important pour le gisement en eaux profondes Trion dans le golfe du Mexique avec 118 km de tubes d'acier HFW.

Ces contrats ont été conclus en plus des contrats en Italie, en Roumanie, en mer du Nord, en mer de Norvège et aux États-Unis, et ont confirmé la solide rentabilité du segment.

En raison des attributions susmentionnées, le carnet de commandes a atteint 561 millions d'euros à la fin du premier semestre 2024, avec une nouvelle prise de commandes d'environ 200 millions d'euros.

Étant donné que plusieurs projets sont en cours ou doivent être exécutés avant la fin de l'année, les besoins en fonds de roulement sont supérieurs d'environ 37 millions d'euros par rapport à ses niveaux de 2023. Par conséquent, la dette nette a augmenté à 115 millions d'euros, soit une hausse de 41 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2023. Cette augmentation est toutefois due à l'échelonnement des paiements intermédiaires de projets en cours d'exécution et s'inversera d'ici la fin de l'année.

Les dépenses d'investissements du premier semestre 2024 se sont élevées à 17,1 millions d'euros, liées à des augmentations stratégiques de capacité dans l'usine de Thisvi. Plus précisément, le segment a mis en œuvre :

- un vaste programme d'optimisation et d'amélioration de la productivité de l'usine LSAW qui a déjà permis d'améliorer les chiffres de production et
- un certain nombre de mises à niveau de la capacité de production de son usine HSAW devraient être terminées au cours du second semestre de l'année.

Sur un autre plan, Corinth Pipeworks reste fidèle à sa stratégie de durabilité et poursuit les initiatives conformément à ses objectifs annoncés à moyen terme. Engagée dans des initiatives d'approvisionnement responsables, elle a amélioré son score Ecovadis et a également été en mesure d'offrir à ses clients des solutions en acier à faibles émissions de carbone.

Le compte de résultat consolidé résumé pour le segment Tubes d'acier se présente comme suit:

| | Pour les six mois clos le 30 juin | |
|------------------------------|-----------------------------------|---------|
| Montants en milliers d'euros | 2024 | 2023 |
| Chiffre d'affaires | 252.071 | 304.991 |
| Marge brute | 44.389 | 31.319 |

| | Pour les six mo | |
|--|-----------------|----------|
| Montants en milliers d'euros | 2024 | 2023 |
| Marge brute (%) | 17,6% | 10,3% |
| EBITDA ajusté | 40.583 | 27.034 |
| Marge EBITDA ajusté (%) | 16,1% | 8,9% |
| EBITDA | 40.583 | 27.034 |
| Marge EBITDA (%) | 16,1% | 8,9% |
| EBIT ajusté | 35.604 | 22.281 |
| Marge EBIT ajusté (%) | 14,1% | 7,3% |
| EBIT | 35.604 | 22.281 |
| Marge EBIT (%) | 14,1% | 7,3% |
| Charges financières nettes | (9.385) | (12.435) |
| Bénéfice avant impôt | 26.220 | 9.846 |
| Bénéfice après impôt | 21.554 | 7.344 |
| Marge nette (%) | 8,6% | 2,4% |
| Bénéfice attribuable aux propriétaires | 21.554 | 7.344 |

⁻ Source : Compte de résultat consolidé résumé et APMs

Principaux risques et incertitudes pour le deuxième semestre 2024

Cette section a été développée dans les notes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés, note 4 « Gestion des risques financiers ».

Événements postérieurs à la date de clôture

Cette section a été développée dans les notes aux états financiers intermédiaires consolidés résumés, note 16 « Événements postérieurs à la date de clôture ».

Perspectives et ambitions à moyen-terme

Comme nous l'avons souligné ces dernières années, le segment Câbles continuera à exécuter son carnet de commandes record, qui est le principal pilier des perspectives financières solides du segment à moyen terme. En outre, le segment élargit toutes ses branches d'activité et investit de manière sélective sur le marché prometteur des États-Unis. L'augmentation de la production à partir de sources d'énergies renouvelables, la demande croissante en électricité et l'amélioration des réseaux électriques font partie des principales tendances pour, au moins, la prochaine décennie. Toutes ces tendances ont considérablement accru le rôle stratégique de l'industrie des câbles dans l'économie mondiale et sont, à leur tour, à l'origine des plans continus d'expansion des capacités de fabrication du segment Câbles, en alimentant le carnet de commandes du segment. Enfin, la demande de produits de câbles (câbles d'alimentation et de télécommunications LV et MV) reste forte et les commandes augmentent également grâce à l'attribution de contrats-cadres à long terme. Toutes ces perspectives sont positives pour le segment pour le reste de l'année 2024 et à moyen terme.

⁻ Tous les pourcentages sont exprimés par rapport aux Chiffre d'affaires

Le segment Tubes d'acier s'appuie sur sa position renforcée et poursuit la croissance de sa rentabilité, qui repose sur une forte utilisation des capacités et de nouveaux investissements visant à améliorer la productivité et à accroître les capacités jusqu'à la fin de l'année. À l'avenir, Corinth Pipeworks s'attend à ce que le secteur des combustibles gazeux continue d'évoluer comme le principal carburant de transition, suivi à court terme par les projets CCS et à moyen terme par les projets d'infrastructure d'hydrogène. L'amélioration des conditions du marché se traduit par une augmentation du carnet de commandes, ce qui laisse entrevoir des perspectives positives pour le deuxième semestre de l'année.

Compte tenu du carnet de commandes bien rempli pour les deux segments, qui offre une visibilité sur les performances futures, et de la forte rentabilité enregistrée au premier semestre 2024, Cenergy Holdings prévoit un EBITDA ajusté de l'ordre de 245 à 265 millions d'euros pour l'exercice 2024. Les perspectives financières sont soumises à plusieurs hypothèses, notamment (a) l'exécution sans heurt des projets énergétiques dans les deux segments, (b) l'exécution opportune et satisfaisante des expansions prévues de la capacité, (c) une forte demande de produits de câbles et (d) un impact financier limité en raison d'un environnement géopolitique et macroéconomique mondial incertain, de pressions inflationnistes élevées et/ou de difficultés liées à la chaîne d'approvisionnement et/ou de perturbations potentielles.

De plus, soutenue par les solides performances commerciales du Groupe, les perspectives positives du marché, les mégatendances à long terme en matière d'électrification et d'énergie verte et un solide carnet de commandes, Cenergy Holdings se fixe des ambitions à moyen terme qui incluent une croissance organique du chiffre d'affaires supérieure à 12 % par an et un EBITDA ajusté de l'ordre de 380 à 420 millions d'euros.

DÉCLARATION DES PERSONNES RESPONSABLES



Déclaration relative à l'image fidèle des états financiers intermédiaires consolidés résumés et du compte rendu contenu dans le rapport de gestion intermédiaire

Dimitrios Kyriakopoulos, Alexios Alexiou et Alexandros Benos, membres de la direction exécutive, déclarent, au nom et pour le compte de la Société, qu'à leur connaissance :

- Les états financiers intermédiaires consolidés résumés établis conformément à la norme IAS 34, « Information financière intermédiaire », telle qu'adoptée par l'Union européenne, offrent une image fidèle des capitaux propres, de la situation financière et des performances financières de la Société et de ses filiales et entreprises associées ;
- b) Le rapport de gestion intermédiaire reflète une image fidèle des informations requises par l'article 13, §§ 5 et 6 de l'Arrêté royal du 14 novembre 2007 relatif aux obligations des émetteurs d'instruments financiers admis à la négociation sur un marché réglementé.

INFORMATIONS DESTINEÉS AUX ACTIONNAIRES

Le capital de Cenergy Holdings s'élève à 117.892.172,38 euros répartis en 190.162.681 actions sans valeur nominale. Les actions ont été émises sous une forme nominative et dématérialisée. Toutes les actions sont librement transférables et entièrement payées. La Société n'a émis aucune autre catégorie d'actions, telles que des actions non assorties de droit de vote ou privilégiées. Toutes les actions représentant le capital sont assorties des mêmes droits. Conformément aux statuts de la Société, chaque action donne à son détenteur un droit de vote.

Les actions de Cenergy Holdings sont cotées sous le sigle "CENER" avec le code ISIN BE0974303357 sur le marché réglementé Euronext Bruxelles et sur le marché principal de la Bourse d'Athènes, avec le même code ISIN et le symbole CENER (en caractères latins).

Calendrier financier

| Publication / Événement | Date |
|---|------------------|
| Conférence téléphonique sur les résultats financiers du premier semestre 2024 | 28 août 2024 |
| Assemblée générale extraordinaire (prévue) | 2 octobre 2024 |
| Information sur la performance du T3 2024 | 21 novembre 2024 |
| Conférence téléphonique d'information sur la performance du T3 2024 | 22 novembre 2024 |
| Résultats financiers 2024 – Communiqué de presse | 5 mars 2025 |
| Conférence téléphonique sur les résultats financiers 2024 | 6 mars 2025 |
| Assemblée générale ordinaire 2025 | 27 mai 2025 |

Contacts

Pour plus d'informations, veuillez contacter :

Sofia Zairi

Directrice des relations avec les investisseurs

Tél: +30 210 6787111, +30 210 6787773

E-mail: ir@cenergyholdings.com



État consolidé résumé de la situation financière

| Montants en milliers d'euros | | <u>30 juin 2024</u> | 31 décembre 2023 |
|--|------|---------------------|------------------|
| ACTIFS | Note | | |
| Immobilisations corporelles | 9 | 736.470 | 627.459 |
| Actifs au titre du droit d'utilisation | | 8.648 | 8.599 |
| Immobilisations incorporelles | 10 | 34.772 | 36.191 |
| Immeubles de placements | | 155 | 155 |
| Entités mises en équivalence | 11 | 31.641 | 34.202 |
| Autres actifs financiers | 13 | 5.223 | 6.883 |
| Instruments dérivés | 13 | 4.510 | 1.140 |
| Créances clients et autres débiteurs | | 762 | 1.529 |
| Coûts du contrat | | 222 | 331 |
| Actifs d'impôt différé | | 10.999 | 4.707 |
| Actifs non courants | | 833.403 | 721.196 |
| Stocks | 8 | 475.035 | 444.360 |
| Créances clients et autres débiteurs | | 179.309 | 243.579 |
| Actifs sur contrats | 6 | 284.343 | 227.203 |
| Coûts du contrat | | 126 | 50 |
| Créances d'impôts | | 10.481 | 9.019 |
| Instruments dérivés | 13 | 16.066 | 10.351 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | | 155.824 | 183.400 |
| Actifs courants | | 1.121.184 | 1.117.962 |
| Total des actifs | | 1.954.587 | 1.839.158 |
| CAPITAUX PROPRES | | | |
| Capital social | | 117.892 | 117.892 |
| Primes d'émission | | 58.600 | 58.600 |
| Réserves | | 44.200 | 42.741 |
| Bénéfice reporté | | 229.169 | 185.804 |
| Capitaux propres attribuables aux propriétaires | | 449.861 | 405.037 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | | 45 | 41 |
| Total des capitaux propres | | 449.906 | 405.078 |
| PASSIFS | | | |
| Emprunts et dettes financières | 12 | 267.831 | 208.414 |
| Obligations locatives | 12 | 6.164 | 6.244 |
| Instruments dérivés | | 330 | - |
| Avantages du personnel | | 3.824 | 3.555 |
| Subventions | | 13.761 | 14.123 |
| Dettes fournisseurs et autres créditeurs | | 23 | - |
| Passifs d'impôt différé | | 53.421 | 43.332 |
| Passifs sur contrats | | 14.232 | 12.606 |
| Passifs non courants | | 359.586 | 288.273 |
| Emprunts et dettes financières | 12 | 373.228 | 343.962 |
| Obligations locatives | 12 | 2.556 | 2.352 |
| Dettes fournisseurs et autres créditeurs | | 525.544 | 519.926 |
| Provisions | | 15.958 | 15.460 |
| Passifs sur contrats | | 204.683 | 252.627 |
| Impôt exigible | | 20.286 | 10.815 |
| Instruments dérivés | 13 | 2.840 | 665 |
| Passifs courants | | 1.145.095 | 1.145.807 |
| Total des passifs | | 1.504.681 | 1.434.080 |
| Total des capitaux propres et passifs | | 1.954.587 | 1.839.158 |
| los notes any pages 20 à 20 feat partie intégrante | . , | 1.334.307 | 1.033.138 |



Compte de résultat consolidé résumé

| Montants en milliers d'euros | | Pour les six | mois clos le 30 juin |
|---|------|--------------|----------------------|
| | Note | 2024 | 2023 |
| Chiffre d'affaires | 6 | 812.157 | 798.272 |
| Coût des ventes | | (679.513) | (706.591) |
| Marge brute | | 132.644 | 91.681 |
| Autres produits | | 4.122 | 2.103 |
| Frais de commercialisation et de distribution | | (8.817) | (9.659) |
| Charges administratives | | (20.572) | (17.430) |
| Perte de valeur sur créances, y inclus les actifs sur contrat | | (68) | (333) |
| Autres charges | | (3.090) | (2.096) |
| Résultat opérationnel | | 104.220 | 64.266 |
| Produits financiers | | 595 | 467 |
| Charges financières | | (32.341) | (34.361) |
| Charges financières nettes | | (31.747) | (33.894) |
| Quote-part du bénéfice / (perte) des participations comptabilisées en capitaux propres, nette d'impôt | 11 | 410 | 480 |
| Bénéfice avant impôt | | 72.883 | 30.852 |
| Impôt sur le résultat | 7 | (16.421) | (7.221) |
| Bénéfice de la période | | 56.463 | 23.631 |
| Bénéfice attribuable aux : | | | |
| Propriétaires de la Société | | 56.459 | 23.634 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | | 4 | (3) |
| | | 56.463 | 23.631 |
| Résultat par action (en euro par action) | | | |
| Résultat de base et dilué | | 0,29692 | 0,12427 |



Compte de résultat consolidé et autres éléments du résultat global résumé

| | | Pour les six | mois clos le 30 juin |
|---|------|--------------|----------------------|
| Montants en milliers d'euros | Note | 2024 | 2023 |
| Bénéfice de la période | | 56.463 | 23.631 |
| | | | |
| Eléments qui ne seront jamais reclassés en résultat | | | |
| Variations de la juste valeur des instruments de capitaux | | | |
| propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global | 13 | (1.660) | 216 |
| | | (1.660) | 216 |
| | | (2.333) | |
| Éléments qui sont ou peuvent être reclassés en résultat | | | |
| Ecarts de conversion | | (761) | (3.400) |
| Couvertures de flux de trésorerie - partie efficace des variations de la juste valeur | | 12.692 | 5.368 |
| Couvertures de flux de trésorerie - reclassées en résultat | | (5.099) | 564 |
| Part des autres éléments du résultat global des entreprises associées comptabilisées selon la méthode de la mise en | | | |
| équivalence | 11 | 74 | 13 |
| Impôt lié | | (1.667) | (1.293) |
| | | 5.239 | 1.251 |
| | | | |
| Résultat global total après impôt | | 60.041 | 25.098 |
| | | | |
| Résultat global total attribuable aux : | | | |
| Propriétaires de la Société | | 60.038 | 25.101 |
| Participations ne donnant pas le contrôle | | 4 | (3) |
| | | 60.041 | 25.098 |



État consolidé résumé de variations des capitaux propres

| Montants en milliers d'euros | Capital social | Prime d'émission | Réserve de conversion | Autres réserves | Bénéfices non distribués | Total | Participations ne donnant pas le contrôle | Total des capitaux propres |
|--|-------------------|----------------------|--------------------------|----------------------------------|--|--------------------------------------|--|--|
| Solde au 1er janvier 2024 | 117.892 | 58.600 | (20.735) | 63.476 | 185.804 | 405.037 | 41 | 405.078 |
| Résultat global total | | | | | | | | |
| Bénéfice de la période | - | - | - | - | 56.459 | 56.459 | 4 | 56.463 |
| Autres éléments du résultat global | - | - | (761) | 4.266 | 74 | 3.579 | - | 3.579 |
| Résultat global total | - | - | (761) | 4.266 | 56.533 | 60.038 | 4 | 60.041 |
| <u>Transactions avec les</u> <u>propriétaires de la société</u> | | | | | | | | |
| Contributions et distributions | | | | | | | | |
| Dividende | - | - | - | - | (15.213) | (15.213) | - | (15.213) |
| Transfert de réserves | - | - | - | (2.046) | 2.046 | - | - | - |
| Total des contributions et des distributions | - | - | - | (2.046) | (13.167) | (15.213) | - | (15.213) |
| Solde au 30 juin 2024 | 117.892 | 58.600 | (21.496) | 65.696 | 229.169 | 449.861 | 45 | 449.906 |
| | | | | | | | | |
| Montants en milliers d'euros | Capital social | Prime d'émission | Réserve de conversion | Autres réserves | Bénéfices non distribués | Total | Participations ne donnant pas le contrôle | Total des capitaux propres |
| Montants en milliers d'euros Solde au 1er janvier 2023 | = | _ | | | non | Total 341.592 | ne donnant pas le | des capitaux |
| | social | d'émission | conversion | réserves | non distribués | | ne donnant pas le contrôle | des capitaux propres |
| Solde au 1er janvier 2023 | social | d'émission | conversion | réserves | non distribués | | ne donnant pas le contrôle | des capitaux propres |
| Solde au 1er janvier 2023 Total du résultat global | social | d'émission | conversion | réserves | non distribués 127.261 | 341.592 | ne donnant pas le contrôle 38 | des capitaux propres 341.631 |
| Solde au 1er janvier 2023 Total du résultat global Bénéfice de la période Autres éléments du résultat | social | d'émission 58.600 | conversion (20.735) | réserves 58.574 | non distribués 127.261 23.634 | 341.592 23.634 | ne donnant pas le contrôle 38 | des capitaux propres 341.631 23.631 |
| Solde au 1er janvier 2023 Total du résultat global Bénéfice de la période Autres éléments du résultat global | social 117.892 | d'émission 58.600 | (20.735) | réserves 58.574 - 4.855 | non distribués 127.261 23.634 | 341.592 23.634 1.467 | ne donnant pas le contrôle 38 | des capitaux propres 341.631 23.631 |
| Solde au 1er janvier 2023 Total du résultat global Bénéfice de la période Autres éléments du résultat global Résultat global total Transactions avec les | social 117.892 | d'émission 58.600 | (20.735) | réserves 58.574 - 4.855 | non distribués 127.261 23.634 | 341.592 23.634 1.467 | ne donnant pas le contrôle 38 | des capitaux propres 341.631 23.631 |
| Solde au 1er janvier 2023 Total du résultat global Bénéfice de la période Autres éléments du résultat global Résultat global total Transactions avec les propriétaires de la société Contributions et | social 117.892 | d'émission 58.600 | (20.735) | réserves 58.574 - 4.855 | non distribués 127.261 23.634 | 341.592 23.634 1.467 | ne donnant pas le contrôle 38 | des capitaux propres 341.631 23.631 |
| Solde au 1er janvier 2023 Total du résultat global Bénéfice de la période Autres éléments du résultat global Résultat global total Transactions avec les propriétaires de la société Contributions et distributions | social 117.892 | d'émission 58.600 | (20.735) | réserves 58.574 - 4.855 | non distribués 127.261 23.634 13 23.647 | 341.592 23.634 1.467 25.101 | ne donnant pas le contrôle 38 (3) | des capitaux propres 341.631 23.631 1.467 25.098 |
| Solde au 1er janvier 2023 Total du résultat global Bénéfice de la période Autres éléments du résultat global Résultat global total Transactions avec les propriétaires de la société Contributions et distributions Dividende | social 117.892 | d'émission 58.600 | (3.400) (3.400) | réserves 58.574 - 4.855 4.855 | non distribués 127.261 23.634 13 23.647 | 341.592 23.634 1.467 25.101 | ne donnant pas le contrôle 38 (3) (3) | des capitaux propres 341.631 23.631 1.467 25.098 |



État consolidé résumé des flux de trésorerie

| | | Pour les six m | ois clos le 30 juin |
|---|-------------|-----------------|---------------------|
| Montants en milliers d'euros | Note | <u>2024</u> | <u>2023</u> |
| Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles | | | |
| Résultat net de la période | | 56.463 | 23.631 |
| Ajustements pour : | | 16.121 | 7.224 |
| - Impôt sur le résultat | _ | 16.421 | 7.221 |
| Amortissement de la période Perte de valeur | 5 5 | 14.100 2.710 | 12.610 |
| - Amortissement des subventions | 5 | (243) | 2.226 (335) |
| - Résultat financier net | | 31.747 | 33.894 |
| Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence. | | 31.747 | 33.034 |
| nette d'impôt | 11 | (410) | (480) |
| - (Gain) sur la cession d'immobilisations corporelles | | (7) | - |
| - Perte de valeur sur immobilisations | | 50 | 143 |
| - Variation de la juste valeur d'instruments dérivés | | 1.297 | 1.096 |
| - Dépréciation des stocks | | 458 | 337 |
| - Perte de valeur sur créances, y inclus les actifs sur contrat | | 68 | 333 |
| | | 122.652 | 80.677 |
| Changements dans: | | | |
| - Stocks | | (30.217) | 17.178 |
| - Créances clients et autres débiteurs | | 65.015 | (5.152) |
| - Dettes fournisseurs et autres créditeurs | | 1.762 | (100.398) |
| - Actifs sur contrats | | (57.140) | (49.296) |
| - Passifs sur contrats | | (46.318) | 77.298 |
| Coûts du contratAvantages du personnel | | 33 269 | 14 202 |
| Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles | | 56.055 | 20.523 |
| Intérêts versés et charges afférentes | | (33.068) | (32.205) |
| Impôt sur le résultat payé | | (5.924) | (4.139) |
| Trésorerie nette provenant des / (-) affectée aux activités | | (3.324) | (4.133) |
| opérationnelles | | 17.064 | (15.821) |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement | | | |
| Acquisition d'immobilisations corporelles | | (121.830) | (55.365) |
| Acquisition d'actifs incorporels | | (1.212) | (1.104) |
| Produits de la cession d'immobilisations corporelles | | 7 | 1 |
| Dividendes reçus | | 795 | 284 |
| Intérêts reçus | | 406 | 266 |
| Trésorerie nette affectée aux activités d'investissement | | (121.834) | (55.919) |
| Flux de trésorerie provenant des activités de financement | | - | |
| Dividendes versés | | (10.649) | (8.931) |
| Produit des emprunts | 13 | 151.805 | 211.264 |
| Remboursement des emprunts | 13 | (63.386) | (83.647) |
| Principaux éléments des paiements de location | 13 | (1.272) | (928) |
| Trésorerie nette provenant des activités de financement | | 76.498 | 117.757 |
| Augmentation (diminution) nette de trésorerie et équivalents | | (28.273) | 46.017 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier | | 183.400 | 167.160 |
| Effet de la variation des taux de change sur les liquidités détenues | | 696 | (337) |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie au 30 juin | | 155.824 | 212.840 |
| | · · · · · · | 133.024 | 212.040 |



Notes relatives aux états financiers intermédiaires consolidés résumés

Entité qui publie les états financiers

Cenergy Holdings S.A. (ci-après « la Société » ou « Cenergy Holdings ») est une société à responsabilité limitée de droit belge. Le siège social de la société est sis avenue Marnix 30, 1000 Bruxelles - Belgique. Les états financiers consolidés de la Société incluent ceux de la Société et ceux de ses filiales (lesdites sociétés étant désignées ci-après, collectivement, « le groupe Cenergy Holdings » ou le « Groupe »), ainsi que les participations détenues par Cenergy Holdings dans des entités apparentées prises en compte selon la méthode de la mise en équivalence.

Cenergy Holdings est une holding, qui détient des participations dans 15 filiales. Les filiales de Cenergy Holdings, qui exploitent des sites de production en Grèce, Bulgarie et Roumanie, sont spécialisées dans la fabrication de tubes d'acier et de câbles. Les actions Cenergy Holdings sont cotées sur le marché réglementé Euronext Bruxelles et à la Bourse d'Athènes (sous le sigle « CENER »).

Cenergy Holdings est une filiale de Viohalco S.A. (79,78 % des droits de vote). Viohalco S.A. (« Viohalco ») est la holding basée en Belgique d'un ensemble de sociétés européennes de premier plan du secteur de la métallurgie. Les filiales de Viohalco sont spécialisées dans la fabrication de produits en aluminium, en cuivre et en acier, de câbles et de tubes d'acier ainsi que dans le développement d'innovations technologiques.

Les présents états financiers intermédiaires ont été approuvés par le Conseil d'administration de la Société le 27 août 2024.

L'adresse Web de la Société est www.cenergyholdings.com, où les états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été publiés.

2. Base de préparation

Déclaration de conformité

Les présents états financiers intermédiaires consolidés ont été établis conformément à la norme IAS 34 - Information financière intermédiaire, telle qu'adoptée par l'Union européenne et doivent être lus en même temps que les derniers états financiers annuels consolidés du Groupe au 31 décembre 2023. Ils n'incluent pas toutes les informations requises au titre de l'établissement d'états financiers IFRS complets. Toutefois, certaines notes explicatives sont incluses pour expliquer les événements et les transactions qui sont importants pour comprendre les changements dans la situation financière et les performances du Groupe Cenergy Holdings depuis les derniers états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2023 et pour l'exercice clos.

Recours à des estimations et jugements

Dans le cadre de l'élaboration des présents états financiers intermédiaires, la Direction a pris des décisions, a effectué des estimations et a formulé des hypothèses qui affectent l'application des méthodes comptables et les montants comptabilisés au titre des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les jugements significatifs formulés par la Direction dans l'application des méthodes comptables du Groupe et les principales sources d'incertitude relatives aux estimations sont les mêmes que ceux appliqués lors de l'élaboration des états financiers annuels consolidés de l'exercice au 31 décembre 2023.



3. Principales méthodes comptables

Sauf indication contraire ci-après, les états financiers intermédiaires ont été établis en appliquant les mêmes méthodes comptables que celles adoptées pour la préparation des états financiers consolidés de Cenergy Holdings pour l'exercice clos au 31 décembre 2023.

Les amendements dans les méthodes comptables devraient également se retrouver dans les états financiers consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2024.

A. Normes et interprétations applicables à l'exercice en cours

Certaines nouvelles normes, modifications de normes et interprétations ont été publiées et sont obligatoires pour les périodes commençant le ou après le 1er janvier 2024 et ont été appliquées dans la préparation de ces états financiers consolidés intermédiaires résumés. Aucune d'entre elles n'a eu d'effet significatif sur les états financiers consolidés du Groupe.

Les amendements à l'IAS 1 « Présentation des états financiers : Classement des passifs en tant que courant ou non courant » n'affectent que la présentation des passifs dans l'état de la situation financière - et non le montant ou le moment de la comptabilisation d'un actif, des produits ou des charges du passif ou les informations que les entités divulguent à propos de ces éléments. Ils:

- clarifient que la classification des passifs comme courants ou non courants doit être basée sur les droits qui existent à la fin de la période de reporting et aligner le libellé dans tous les paragraphes concernés pour faire référence au « droit » de différer le règlement d'ici à douze mois au moins et préciser que seuls les droits en vigueur « à la fin de la période de référence » devraient affecter le classement d'un passif;
- précisent que le classement n'est pas affecté par les attentes quant à savoir si une entité exercera son droit de différer le règlement d'un passif; et précisent que le règlement fait référence au transfert à la contrepartie d'espèces, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou services.
- clarifient comment les conditions auxquelles une entité doit se conformer dans les 12 mois suivant la période de reporting, telles que les clauses restrictives, affectent la classification du passif correspondant.

Amendements à l'IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie » et l'IFRS 7 "Instruments financiers : Disclosures »: Accords de financement avec les fournisseurs.

L'amendement décrit les caractéristiques pour lesquelles une entité devra fournir des informations supplémentaires concernant l'impact des accords de financement des fournisseurs sur les passifs, les flux de trésorerie et l'exposition au risque de liquidité.

Amendements à l'IFRS 16 « Contrats de location » : Passif de location dans le cadre d'une cessionbail

Les modifications expliquent comment une entité comptabilise une cession-bail (sale and lease-back) après la date de la transaction, en particulier lorsque tout ou partie des paiements de location sont des paiements de location variables qui ne dépendent pas d'un indice ou d'un taux. Ils indiquent que, lors de l'évaluation ultérieure de l'obligation locative, le vendeur-preneur détermine les « paiements au titre de la location » et les « paiements révisés au titre de la location » d'une manière qui n'entraîne pas le vendeur-preneur à comptabiliser un montant quelconque du gain ou de la perte lié au droit d'usage conservé. Les gains et pertes relatifs à la résiliation totale ou partielle d'un bail continuent d'être comptabilisés lorsqu'ils surviennent car ils concernent le droit d'usage résilié et non le droit d'usage conservé.



Réforme de la fiscalité internationale - Deuxième pilier

Comme indiqué dans le rapport annuel 2023, le groupe entre dans le champ d'application des règles du modèle du deuxième pilier de l'OCDE. En vertu de la législation du deuxième pilier, un impôt complémentaire peut être perçu pour toute différence entre le taux d'imposition effectif de la lutte contre l'érosion de la base d'imposition mondiale (« GloBE ») par juridiction et le taux minimum de 15%.

Au 30 juin 2024, la législation du deuxième pilier a été promulguée ou pratiquement promulguée dans certaines juridictions où le groupe est présent.

Le groupe applique l'exception à la comptabilisation et à la divulgation d'informations sur les actifs et passifs d'impôts différés liés aux impôts sur le résultat du deuxième pilier, comme le prévoient les amendements à l'IAS 12 publiés en mai 2023.

Pour le semestre clos le 30 juin 2024, le Groupe a procédé à une évaluation intermédiaire, pour tous les pays dans lesquels il est présent, de la charge fiscale potentielle découlant des règles du deuxième pilier. Cette évaluation a été réalisée sur la base des états financiers IFRS des entités constitutives au 30 juin 2024 et des états financiers IFRS au 31 décembre 2023, afin de valider les conclusions sur l'éligibilité des entités constitutives aux règles transitoires du CBCR Safe Harbour.

Sur la base de cette évaluation, seuls les bénéfices déclarés en Bulgarie n'étaient pas éligibles aux règles transitoires de la sphère de sécurité du CBCR et, pour ces bénéfices, l'impôt complémentaire à payer au titre du deuxième pilier est négligeable.

Par conséquent, aucun impôt courant n'a été comptabilisé en raison des règles du deuxième pilier.

В. Normes et interprétations en vigueur pour les périodes ultérieures

Un certain nombre de nouvelles normes et d'amendements aux normes et interprétations entrent en vigueur pour les exercices commençant après le 1er janvier 2025 et n'ont pas été appliqués lors de la préparation des présents états financiers consolidés. Aucune d'entre elles ne devrait avoir un effet significatif sur les états financiers consolidés du Groupe. Il n'y a pas d'autres normes IFRS ou interprétations de l'IFRIC pas encore en vigueur qui devraient avoir un impact significatif sur le Groupe.

Amendements à l'IAS 21 « Les effets des variations des taux de change : Absence d'échangeabilité » (entrée en vigueur le 1er janvier 2025).

L'IAS 21 ne couvrait pas auparavant la manière de déterminer les taux de change en cas d'absence de convertibilité à long terme et le taux au comptant à appliquer par la société n'est pas observable. Les modifications à portée limitée ajoutent des exigences spécifiques concernant :

- Déterminer quand une devise est échangeable contre une autre et quand elle ne l'est pas ;
- Déterminer le taux de change à appliquer dans le cas où une devise n'est pas échangeable ;
- Informations supplémentaires à fournir lorsqu'une devise n'est pas échangeable.

Ces amendements n'ont pas encore été approuvés par l'UE.

Amendements à l'IFRS 9 et à l'IFRS 7 : La classification et la mesure des instruments financiers (entrée en vigueur le 1er janvier 2026).

Le 30 mai 2024, l'IASB a publié des amendements à la norme IFRS 9 et à la norme IFRS 7 afin de :

Clarifier la date de reconnaissance et de déconsolidation de certains actifs et passifs financiers, avec une nouvelle exception pour certains passifs financiers réglés par le biais d'un système de transfert électronique de fonds ;

- Clarifier et ajouter des orientations supplémentaires pour évaluer si un actif financier répond au critère des paiements exclusivement de principal et d'intérêts (SPPI);
- Ajouter de nouvelles informations à fournir pour certains instruments dont les modalités contractuelles peuvent modifier les flux de trésorerie (comme certains instruments liés à la réalisation d'objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ;
- Mettre à jour les informations à fournir pour les instruments de capitaux propres désignés à la juste valeur par le biais d'un autre élément du résultat global.

Ces amendements n'ont pas encore été approuvés par l'UE.

IFRS 18 Présentation et informations à fournir dans les états financiers (entrée en vigueur le 1er janvier 2027).

L'IASB a publié l'IFRS 18, la nouvelle norme sur la présentation et les informations à fournir dans les états financiers, en mettant l'accent sur les mises à jour de l'état des résultats. Les nouveaux concepts clés introduits par l'IFRS 18 concernent :

- La structure de l'état des résultats ;
- Les informations nécessaires à fournir dans les états financiers pour certaines mesures de performance du résultat qui sont rapportées en dehors des états financiers de l'entité (c'està-dire les autres mesures de la performance définies par la Direction) ;
- Les principes améliorés sur l'agrégation et la désagrégation qui s'appliquent aux états financiers primaires et aux notes en général.

L'IFRS 18 remplacera l'IAS 1; bon nombre des autres principes existants dans l'IAS 1 sont conservés, avec des changements limités. L'IFRS 18 n'aura pas d'impact sur la reconnaissance ou la mesure des éléments dans les états financiers, mais cela pourrait modifier ce qu'une entité rapporte en tant que "bénéfice ou perte d'exploitation".

L'IFRS 18 s'appliquera aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2027 et s'applique également aux informations comparatives. Les changements de présentation et des informations requis par l'IFRS 18 pourraient nécessiter des changements de système et de processus.

La nouvelle norme n'a pas encore été approuvée par l'UE.

IFRS 19 Filiales sans obligation de rendre des comptes publics : Informations à fournir (entrée en vigueur le 1er janvier 2027).

Le Conseil des normes comptables internationales (IASB) a publié une nouvelle norme comptable IFRS pour les filiales. La norme IFRS 19 « Filiales sans obligation de rendre des comptes publics : Informations à fournir » permet aux filiales éligibles d'utiliser les normes comptables IFRS avec des informations à fournir réduites. L'application de la norme IFRS 19 réduira les coûts de préparation des états financiers des filiales tout en maintenant la pertinence des informations pour les utilisateurs de leurs états financiers. La nouvelle norme n'a pas encore été approuvée par l'UE.

Gestion du risque financier

Aucune modification n'est intervenue en 2024 en ce qui concerne les objectifs et les politiques de gestion du risque financier des filiales de Cenergy Holdings.

Les sociétés de Cenergy Holdings suivent de près et en permanence les développements internationaux et nationaux et adaptent en temps opportun leur stratégie commerciale et leurs politiques de gestion des risques afin de minimiser l'impact opérationnel des conditions macroéconomiques.



5. Segments opérationnels

Informations sur les segments opérationnels et réconciliation avec les mesures IFRS

Les tableaux suivants illustrent l'information sur les bénéfices ou les pertes des segments opérationnels pour les six mois se terminant les 30 juin 2024 et 2023.

| 30 juin 2024 | Segments o | pérationnels | <u></u> | |
|---|------------|------------------|---------------------|-----------|
| Montants en milliers d'euros | Câbles | Tubes d'acier | Autres activités | Total |
| | | | | |
| Chiffre d'affaires par segment | 900.980 | 378.445 | - | 1.279.426 |
| Chiffre d'affaires entre segments | (340.895) | (126.374) | - | (467.269) |
| Chiffre d'affaires externe | 560.086 | 252.071 | - | 812.157 |
| Bénéfice brut | 88.255 | 44.389 | - | 132.644 |
| Résultat opérationnel | 69.540 | 35.945 | (1.266) | 104.220 |
| Produits financiers | 336 | 165 | 93 | 595 |
| Charges financières | (22 788) | (9.550) | (3) | (32.341) |
| Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence, nette d'impôt | - | (341) | 751 | 410 |
| Bénéfice / (perte) avant impôt | 47.088 | 26.220 | (425) | 72.883 |
| Impôt sur le résultat | (11.755) | (4.666) | - | (16.421) |
| Bénéfice/(perte) pour la période | 35.333 | 21.554 | (425) | 56.463 |

| 30 juin 2023 | Segments of | pérationnels | | |
|---|-------------|------------------|---------------------|-----------|
| Montants en milliers d'euros | Câbles | Tubes d'acier | Autres activités | Total |
| | | | | |
| Chiffre d'affaires par segment | 747.662 | 390.459 | - | 1.138.121 |
| Chiffre d'affaires entre segments | (254.380) | (85.468) | - | (339.848) |
| Chiffre d'affaires externe | 493.281 | 304.991 | - | 798.272 |
| Bénéfice brut | 60.361 | 31.319 | - | 91.681 |
| Résultat opérationnel | 42.839 | 22.549 | (1.122) | 64.266 |
| Produits financiers | 284 | 101 | 82 | 467 |
| Charges financières | (21.822) | (12.537) | (3) | (34.361) |
| Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence, nette d'impôt | - | (268) | 749 | 480 |
| Bénéfice / (perte) avant impôt | 21.301 | 9.846 | (294) | 30.852 |
| Impôt sur le résultat | (4.720) | (2.501) | - | (7.221) |
| Bénéfice/(perte) pour la période | 16.581 | 7.344 | (294) | 23.631 |



Autres informations par segment, pour les périodes clôturées au 30 juin 2024 et au 30 juin 2023 sont les suivantes:

| 30 juin 2024 | Segments opé | Segments opérationnels | | |
|--------------------------------|--------------|------------------------|-----------|----------|
| Adambanta an milliona d'accesa | | Tubes | Autres | |
| Montants en milliers d'euros | Câbles | d'acier | activités | Total |
| | | | | |
| Amortissements | (11.811) | (4.995) | (4) | (16.810) |
| Dépenses d'investissements | 105.180 | 17.102 | - | 122.282 |
| | | | | |
| 30 juin 2023 | Segments opé | rationnels | | |
| Manhanta an milliona d'acces | | Tubes | Autres | |
| Montants en milliers d'euros | Câbles | d'acier | activités | Total |
| Amortissements | (10.053) | (4.778) | (6) | (14.837) |
| Dépenses d'investissements | 54.677 | 3.625 | 2 | 58.304 |

Les informations par segment concernant les actifs et passifs des segments opérationnels au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023 sont les suivantes :

| 30 juin 2024 | Segments ope | érationnels | | |
|---|--------------|-------------|-----------|-----------|
| Montants en milliers d'euros | | Tubes | Autres | |
| wiontants en milliers à euros | Câbles | d'acier | activités | Total |
| | | | | |
| Actifs du segment | 1.301.082 | 617.131 | 36.374 | 1.954.587 |
| Parmi lesquels : | | | | |
| - Actifs non courants hors impôt différé et | 571.422 | 217.529 | 23.720 | 812.671 |
| instruments financiers | | | | |
| - Entités mises en équivalence | - | 7.940 | 23.701 | 31.641 |
| Passifs du segment | 1.053.050 | 446.566 | 5.066 | 1.504.681 |
| | | | | |
| 31 décembre 2023 | Segments ope | érationnels | | |
| Montants en milliers d'euros | | Tubes | Autres | |
| Montants en miliers à euros | Câbles | d'acier | activités | Total |
| | | | | |
| Actifs du segment | 1.168.568 | 638.643 | 31.947 | 1.839.158 |
| Parmi lesquels : | | | | |
| - Actifs non courants hors impôt différé et | | | | |
| instruments financiers | 476.238 | 207.862 | 24.365 | 708.465 |
| - Entités mises en équivalence | - | 9.859 | 24.343 | 34.202 |
| Passifs du segment | 957.174 | 478.454 | (1.548) | 1.434.080 |

6. Chiffre d'affaires

Les opérations et principales sources du chiffre d'affaires de Cenergy Holdings sont celles qui figurent dans les derniers états financiers annuels.

Répartition du chiffre d'affaires

Le tableau ci-après montre la répartition du chiffre d'affaires par marché géographique, principaux produits et lignes de service et le moment de la reconnaissance des ventes.

Le tableau comprend un rapprochement avec les segments opérationnels du Groupe (voir note 5) :



Principaux marchés géographiques

| <u>Segment</u> | <u>Câb</u> | <u>les</u> | <u>Tubes o</u> | <u>d'acier</u> | <u>Tot</u> | <u>:al</u> |
|---------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|------------|
| Montants en milliers d'euros | <u>S1 2024</u> | <u>S1 2023</u> | <u>S1 2024</u> | <u>S1 2023</u> | <u>S1 2024</u> | S1 2023 |
| Grèce Autres pays de l'Union | 209.241 | 223.835 | 8.150 | 71.919 | 217.391 | 295.754 |
| européenne | 231.924 | 173.523 | 33.227 | 59.757 | 265.151 | 233.279 |
| Autres pays européens | 39.403 | 37.434 | 24.785 | 53.528 | 64.188 | 90.962 |
| Amérique | 28.914 | 7.536 | 19.269 | 113.089 | 48.182 | 120.625 |
| Reste du monde | 50.604 | 50.954 | 166.640 | 6.699 | 217.244 | 57.653 |
| Total | 560.086 | 493.281 | 252.071 | 304.991 | 812.157 | 798.272 |

Principaux produits et lignes de services

| <u>Segment</u> | <u>Câb</u> | <u>les</u> | Tubes d'acier | | <u>Total</u> | |
|--------------------------------|----------------|------------|---------------|----------------|----------------|---------|
| Montants en milliers d'euros | <u>S1 2024</u> | S1 2023 | S1 2024 | <u>S1 2023</u> | <u>S1 2024</u> | S1 2023 |
| | | | | | | |
| Projets de tubes d'acier | - | - | 231.891 | 275.588 | 231.891 | 275.588 |
| Sections structurelles creuses | - | - | 12.029 | 15.669 | 12.029 | 15.669 |
| Projets de câbles | 251.578 | 147.556 | - | - | 251.578 | 147.556 |
| Câbles d'alimentation et de | | | | | | |
| télécommunication | 250.707 | 295.517 | - | - | 250.707 | 295.517 |
| Autres (matières premières, | | | | | | |
| ferraille, marchandise, etc.) | 57.801 | 50.207 | 8.151 | 13.734 | 65.952 | 63.941 |
| Total | 560.086 | 493.281 | 252.071 | 304.991 | 812.157 | 798.272 |

Moment de la reconnaissance des revenus

| <u>Segment</u> | <u>Câb</u> | <u>les</u> | <u>Tubes c</u> | <u>d'acier</u> | <u>Tot</u> | <u>:al</u> |
|---------------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|------------|----------------|
| Montants en milliers d'euros | <u>S1 2024</u> | <u>S1 2023</u> | <u>S1 2024</u> | <u>S1 2023</u> | S1 2024 | <u>S1 2023</u> |
| Produits transférés à un moment | | | | | | |
| donné | 308.507 | 345.725 | 20.180 | 29.403 | 328.688 | 375.127 |
| Produits / Services transférés | | | | | | |
| progressivement | 251.578 | 147.556 | 231.891 | 275.588 | 483.469 | 423.145 |
| Total | 560.086 | 493.281 | 252.071 | 304.991 | 812.157 | 798.272 |

Le chiffre d'affaires a augmenté de 1,7 % en glissement annuel pour atteindre 812 millions d'euros. L'augmentation est due à la hausse du chiffre d'affaires généré par les projets de câbles (+104 millions d'euros vs S1 2023 soit 70,5 % en glissement annuel), qui a couvert la baisse du chiffre d'affaires des câbles d'alimentation et de télécommunication et des tubes d'acier.

Soldes des contrats

Les actifs sur contrats se rapportent principalement aux droits à contrepartie pour les travaux terminés mais non facturés à la date de clôture des états financiers concernant les produits personnalisés ou les projets énergétiques. Les actifs liés à des contrats sont transférés aux créances quand les droits deviennent inconditionnels. C'est le cas quand les sociétés de Cenergy Holdings établissent les factures destinées aux clients. Les passifs sur contrats portent essentiellement sur les paiements en avance reçus des clients pour la réalisation de produits personnalisés ou de projets



énergétiques.

Les actifs sur contrats ont augmenté de 57,1 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2023 en raison de montants plus élevés de créances non facturées, vu que pour les projets de câbles clés en main, les tubes d'acier personnalisés et les produits de câbles, les montants sont facturés au fur et à mesure que les travaux progressent conformément aux conditions contractuelles convenues, soit à l'achèvement d'étapes contractuelles, soit à la livraison et réception définitive des produits.

Les passifs sur contrats ont diminué de 47,9 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2023, comme plusieurs projets pour lesquels des paiements anticipés avaient été précédemment reçus sont entrés dans la phase d'exécution et que les produits comptabilisés inclus dans le solde du passif sur contrats au début de la période étaient plus élevés que les paiements en avance pour les projets à venir reçus au cours du premier semestre 2024.

Dans l'ensemble, les soldes découlant des contrats avec les clients sont déterminés par l'échelonnement des paiements d'étape relatifs aux projets dans les deux segments.

Impôt sur le résultat

| | <u>Pour les six mois se terminant le 30 ju</u> | | |
|------------------------------|--|---------|--|
| Montants en milliers d'euros | 2024 | 2023 | |
| Charge d'impôt exigible | (13.934) | (6.341) | |
| Charge d'impôt différé | (2.487) | (881) | |
| Total | (16.421) | (7.221) | |

La charge d'impôt sur le résultat est comptabilisée pour un montant déterminé en multipliant le bénéfice avant impôt de la période de reporting intermédiaire par la meilleure estimation par la direction du taux annuel moyen pondéré d'impôt sur le résultat attendu pour l'exercice complet, ajusté pour tenir compte de l'effet fiscal de certains éléments comptabilisés intégralement au cours de la période intermédiaire. Par conséquent, le taux d'impôt effectif dans les états financiers intermédiaires peut différer de l'estimation par la direction du taux d'impôt effectif pour les états financiers annuels.

Le taux d'imposition des sociétés en Belgique selon la législation fiscale applicable est de 25 %.

Le bénéfice imposable de chaque filiale est imposé au taux d'imposition applicable dans le pays où chaque filiale est domiciliée. Selon la loi grecque 4799/2021, le taux d'imposition pour les personnes morales en Grèce, où se trouvent la plupart des filiales de Cenergy Holdings, est fixé à 22 %. Le taux d'imposition des personnes morales en Roumanie est fixé à 16 % et aux États-Unis le taux fédéral d'imposition des sociétés est fixé à 21 %.

À partir de l'exercice fiscal 2024, un impôt minimum sur le chiffre d'affaires a été introduit pour les sociétés payant l'impôt sur le revenu en Roumanie, si leur chiffre d'affaires dépasse 50 millions d'euros l'année précédente. Les sociétés dont l'impôt sur le revenu est inférieur à l'impôt minimum sur le chiffre d'affaires sont tenues de payer l'impôt sur les sociétés au niveau de l'impôt minimum sur le chiffre d'affaires. Les entreprises enregistrant des pertes fiscales sont également tenues de payer la taxe minimale sur le chiffre d'affaires. La taxe minimale sur le chiffre d'affaires est calculée annuellement en appliquant un taux d'imposition de 1 % au chiffre d'affaires total, après déduction de certains montants comme décrit dans la législation applicable.



Rapprochement du taux d'impôt effectif

| | Pour les six mois se terminant le 30 juin | | |
|--|---|-----------------------------|--|
| Montants en milliers d'euros | 2024 | 2023 | |
| Bénéfice avant impôt | 72.883 | 30.852 | |
| Impôt calculé au taux légal d'impôt sur le revenu de la société mère (2024 et 2023 : 25,0 %) Effet de taux d'imposition différents dans les juridictions Impôt calculé au taux moyen pondéré de l'impôt sur le revenu (2024 : 21,7 % et 2023: 20,7 %) | (18.221) 2.391 (15.830) | (7.713) 1.328 (6.385) | |
| Ajustements pour : | | | |
| Dépenses non admises | (2.422) | (1.606) | |
| Revenus exonérés Comptabilisation de pertes fiscales, de crédits d'impôt ou de différences temporaires d'une période antérieure, non | 50 | 175 | |
| comptabilisées antérieurement Perte pour laquelle aucune taxe différée n'est | 3.027 | 2.066 | |
| comptabilisée | (418) | (231) | |
| Incitants fiscaux supplémentaires en R&D | 300 | 526 | |
| Composition de la nouvelle taxe Ajustement au titre de l'impôt sur les bénéfices | (299) | | |
| d'exercices antérieurs | (829) | (1.765) | |
| Charge d'impôt comptabilisée dans le compte de résultat | (16.421) | (7.221) | |
| Taux d'impôt effectif | 22,5 % | 23,4 % | |

8. Stocks

Au cours du semestre clos le 30 juin 2024, le Groupe a comptabilisé une dépréciation des stocks de 458 milliers d'euros. Cette dépréciation est incluse dans le « coût des ventes » de l'état consolidé du résultat.

9. Immobilisations corporelles

Les mouvements des immobilisations corporelles durant la période étaient comme suit :

| Montants en milliers d'euros | Terrains et immeubles | Machines | Installations et autres équipements | En cours de construction | Total |
|---------------------------------------|-----------------------------|----------|---|--------------------------|-----------|
| <u>Coût</u> | | | | | |
| Solde au 1er janvier 2024 | 230.373 | 633.019 | 32.201 | 133.294 | 1.028.887 |
| Effet du mouvement des taux de change | 265 | (28) | 2 | 561 | 800 |
| Additions | 29.060 | 1.303 | 444 | 90.264 | 121.070 |
| Cessions | - | (7) | (19) | - | (27) |
| Perte de valeur | (24) | (50) | (64) | - | (139) |
| Autres reclassifications | 365 | 3.536 | 178 | (4.151) | (71) |
| Solde au 30 juin 2024 | 260.039 | 637.773 | 32.741 | 219.968 | 1.150.521 |

| Montants en milliers d'euros Amortissements cumulés et pertes de va | Terrains et immeubles leur | Machines | Installations et autres équipements | En cours de construction | Total |
|--|-------------------------------------|-----------------|---|--------------------------|-----------|
| Solde au 1er janvier 2024 | (78.227) | (300.693) | (22.509) | - | (401.429) |
| Effet du mouvement des taux de change | 7 | 18 | 3 (2) | - | 23 |
| Amortissement | (2.005) | (9.649) | (1.107) | - | (12.762) |
| Cessions | - | 7 | ' 19 | - | 27 |
| Perte de valeur | 2 | 23 | 64 | - | 89 |
| Solde au 30 juin 2024 | (80.223) | (310.294) | (23.535) | - | (414.051) |
| Valeurs comptables | | | | | |
| Au 1er janvier 2024 | 152.146 | 332.327 | 9.692 | 133.294 | 627.459 |
| Au 30 juin 2024 | 179.817 | 327.47 9 | 9.206 | 219.968 | 736.470 |

Durant le premier semestre 2024, les dépenses d'investissement du segment Câbles se sont élevées à 104,5 millions d'euros (S1 2023 : 54,0 millions d'euros). Ces montants concernaient principalement:

- 48,8 millions d'euros, principalement pour la mise en œuvre de l'extension de capacité prévue dans l'usine de câbles offshore de Corinthe;
- 23,1 millions d'euros pour les installations de câbles terrestres en Grèce. Plus précisément, de nouvelles lignes de production et de nouveaux équipements sont ajoutés à l'usine de Thèbes pour assurer une installation de production de câbles MT, HT et EHT terrestres et souterrains de première classe. L'achèvement des travaux est prévu pour la fin de 2025. Dans le même temps, les investissements dans l'usine Eleonas progressent également, de sorte qu'elle soit transformée en un centre d'excellence de fabrication de câbles d'alimentation BT pour la fin de 2024;
- 3,2 millions d'euros pour l'usine de Bucarest;
- 29,4 millions d'euros pour le terrain destiné à la nouvelle installation de câbles aux États-Unis et les dépenses correspondantes nécessaires à son développement. La conception est terminée, les permis sont en bonne voie et les travaux de construction devraient commencer d'ici la fin de l'année.

Au cours du premier semestre 2024, Cenergy Holdings a pris la décision finale d'investir dans la construction d'une usine de fabrication de câbles à Baltimore, dans le Maryland, aux États-Unis. La première étape de sa mise en œuvre a été réalisée au cours du premier semestre de l'année, puisque la filiale américaine de la société, Hellenic Cables Americas, a acquis un terrain de 153.800 m² (38 acres) en bord de mer à Wagners Point, Baltimore, après avoir mené à bien un vaste processus de due diligence et obtenu toutes les approbations habituelles. La première phase du développement de la nouvelle usine de câbles comprend la construction d'une usine de câbles terrestres pour répondre aux besoins croissants des États-Unis en matière de modernisation des réseaux de transmission et de distribution, pour un coût d'environ 200 millions d'USD, y compris l'acquisition du terrain au cours du premier semestre 2024. La conception est terminée, les autorisations sont en bonne voie et les travaux de construction devraient commencer d'ici la fin de l'année. Dans le cadre de cet investissement, Hellenic Cables Americas a déposé avec succès une demande auprès du ministère de l'énergie et a reçu une lettre d'attribution de l'Internal Revenue Service, qui a accédé à



sa demande de crédit d'impôt transférable au titre d'un projet d'énergie avancée (Qualifying Advanced Energy Project) à hauteur de 58 millions d'USD pour son usine de fabrication de câbles à Baltimore, dans le Maryland.

Les dépenses d'investissement dans le segment Tubes d'acier se sont élevées à 16,6 millions d'euros (S1 2023 : 3,6 millions d'euros), liés à la modernisation stratégique des capacités de l'usine de Thisvi. Plus précisément, le segment a mis en œuvre :

- Un vaste programme d'optimisation et d'amélioration de la productivité de l'usine de tubes LSAW qui a déjà permis d'améliorer les chiffres de production, et
- Un certain nombre d'améliorations de la capacité de production de son usine de soudage HSAW (Helical Submerged Arc Welding), qui devraient être achevées au cours du second semestre de l'année.

10. Immobilisations incorporelles

Au cours du semestre clos le 30 juin 2024, le Groupe a acquis des actifs pour un montant de 1.212 milliers d'euros principalement lié à des logiciels (semestre clos le 30 juin 2023 : 1.103 milliers d'euros).

11. Entités mises en équivalence

Les variations des entités mises en équivalence au cours de la période sont les suivantes :

| Montants en milliers d'euros | S1 2024 | Exercice 2023 |
|--|---------|---------------|
| Solde au 1er janvier | 34.202 | 40.959 |
| Participation aux bénéfices après impôt | 410 | 836 |
| Part dans les autres éléments du résultat global | 74 | (26) |
| Réductions de valeur | | (2.766) |
| Dividendes reçus | (748) | (246) |
| Réduction du capital social | (718) | (759) |
| Écarts de change | (1.578) | (3.797) |
| Solde à la fin de la période | 31.641 | 34.202 |

12. Emprunts et dettes financières & Obligations locatives

| Montants en milliers d'euros | 30 juin 2024 | 31 décembre 2023 |
|--|--------------|------------------|
| Passifs non courants | | |
| Prêts bancaires garantis | 4.615 | 4.685 |
| Prêts bancaires non garantis | 75.411 | 81.528 |
| Obligations garanties | 25.117 | 29.059 |
| Obligations non garanties | 162.689 | 93.141 |
| Emprunts et dettes financières – non courant | 267.831 | 208.414 |
| | | |
| Obligations locatives – non courant | 6.164 | 6.244 |
| | | |
| Total de la dette – non courant | 273.995 | 214.658 |
| | | |
| Passifs courants | | |
| Prêts bancaires garantis | 8.467 | 8.820 |
| Affacturage avec recours | 9.062 | 15.628 |
| Prêts bancaires non garantis | 306.827 | 240.856 |
| Obligations garanties - part courante | 3.792 | 4.333 |
| Obligations non garanties - part courante | 30.150 | 65.570 |

| Montants en milliers d'euros | 30 juin 2024 | 31 décembre 2023 |
|--|--------------|------------------|
| Prêts bancaires garantis - part courante | 1.934 | 1.785 |
| Prêts bancaires non garantis - part courante | 12.997 | 6.970 |
| Emprunts et dettes financières - courant | 373.228 | 343.962 |
| | | |
| Obligations locatives - courant | 2.556 | 2.352 |
| | | |
| Total de la dette - courant | 375.783 | 346.314 |
| | | |
| Total de la dette | 649.778 | 560.972 |

Les échéances de la dette à long terme sont les suivantes :

| Montants en milliers d'euros | 30 juin 2024 | 31 décembre 2023 |
|------------------------------|--------------|------------------|
| de 1 à 2 ans | 115.643 | 64.038 |
| de 2 à 5 ans | 125.044 | 108.268 |
| Plus de 5 ans | 33.308 | 42.351 |
| Total | 273.995 | 214.658 |

Les taux d'intérêt effectifs moyens pondérés à la date de clôture sont les suivants :

| | 30 juin 2024 | | 30 juin 2024 | | 31 décembre 2023 | |
|--------------------------------------|--------------|-----------|--------------|-----------|------------------|--|
| | Valeur | Taux | Valeur | Taux | | |
| | Comptable | d'intérêt | Comptable | d'intérêt | | |
| Prêts bancaires (non courants) – EUR | 80.025 | 5,5 % | 86.214 | 5,5 % | | |
| Prêts bancaires (courants) – EUR | 335.081 | 6,1 % | 260.875 | 6,7 % | | |
| Prêts bancaires (courants) – USD | - | - | 8.778 | 7,4 % | | |
| Prêts bancaires (courants) – RON | 4.201 | 8,2 % | 4.405 | 8,4 % | | |
| Obligations émises – EUR | 221.748 | 6,0 % | 192.104 | 6,5 % | | |

Au cours du premier semestre 2024, les filiales de Cenergy Holdings ont reçu de nouveaux prêts en euros, qui se sont élevés à 151,9 millions d'euros, et ont remboursé des dettes de 63,4 millions d'euros avec échéance au premier semestre 2024. Les nouveaux prêts comprennent :

- Refinancement de deux prêts obligataires « verts » d'un montant total de 40 millions d'euros reçus par Hellenic Cables et Fulgor en 2021 conformément aux principes financiers ESG avec une durée initiale de 2 ans, qui ont été prolongés en décembre 2023. La nouvelle convention de financement porte sur le même montant, soit 40 millions d'euros, et prévoit une durée de 2 ans à compter du premier semestre 2024. Cette convention de financement vise à répondre aux besoins en fonds de roulement pour la conception, la production, l'installation et l'exploitation de systèmes de câbles sous-marins et terrestres dans le cadre de projets liés au transport d'énergie à partir de sources d'énergie renouvelables et à l'interconnexion électrique des îles;
- Une facilité de prêt à 5 ans reçue par Hellenic Cables d'une importante banque en Grèce, de 70,6 millions d'euros, dont un montant de 42,4 millions d'euros a été reçu au cours du premier semestre 2024. Cette facilité de prêt finance le programme d'investissement de Hellenic Cables, y compris de nouvelles lignes de production et de nouveaux équipements dans l'usine de Thèbes et des investissements dans l'usine d'Eleonas;
- Des facilités de financement des projets ; et
- L'utilisation de lignes de crédit renouvelables existantes et de l'affacturage avec recours pour financer les besoins accrus en fonds de roulement du Groupe.

Les prêts et emprunts bancaires courants avaient un taux d'intérêt moyen de 6,2 % à la date de clôture.

Les filiales disposent de lignes de crédit adéquates pour répondre aux besoins futurs.

Le tableau ci-dessous résume les mouvements des prêts et des emprunts et des obligations de location pour la période, par type de dette :

| | <u>Pour les six m</u> | ois se terminant le 30 juin |
|--|-----------------------|-----------------------------|
| Montants en milliers d'euros | 2024 | 2023 |
| Solde au 1er janvier | 560.972 | 605.366 |
| Nouvelles émissions | | |
| Emprunts obligataires | 82.360 | 24.087 |
| Prêts bancaires | 67.332 | 178.588 |
| Affacturage avec recours | 2.113 | 8.589 |
| | 151.805 | 211.264 |
| Remboursements Emprunts obligataires | (52.568) | (17.218) |
| - | | • |
| Prêts bancaires | (1.984) | (62.194) |
| Affacturage avec recours | (8.834) | (4.235) |
| | (63.386) | (83.647) |
| | | |
| Principaux éléments des paiements des leasings | (1.272) | (928) |
| Nouveaux contrats de leasing | 1.595 | 5.127 |
| Autres mouvements | 64 | 2.734 |
| Solde au 30 juin | 649.778 | 739.915 |

Les prêts hypothécaires et les engagements en faveur des banques ont été enregistrés sur des actifs immobilisés des filiales de Cenergy Holdings. La valeur comptable des actifs hypothéqués ou nantis au 30 juin 2024 était de 49 millions d'euros.

Il n'y a eu aucun incident de violation des termes des emprunts contractés par les sociétés de Cenergy Holdings au cours du premier semestre 2024.

13. Instruments financiers

A. Valeurs comptables et justes valeurs

Le tableau ci-dessous présente les valeurs comptables et les justes valeurs des postes d'actif et de passif financiers, ainsi que leur niveau dans la hiérarchie de la juste valeur.

Au 30 juin 2024

| | Valeur | | | | |
|--------------------------------------|-----------|----------|----------|----------|-------|
| Montants en milliers d'euros | Comptable | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
| Juste valeur par le biais des autres | | | | | |
| éléments du résultat global - | | | | | |
| instruments de capitaux propres | | | | | |
| (actifs non courants) | 5.223 | 4.995 | - | 228 | 5.223 |
| Actifs financiers dérivés | | | | | |
| (actifs non courants) | 4.510 | 3.408 | 1.102 | - | 4.510 |



| Actifs financiers dérivés (actifs courants) | 16.066 | 13.344 | 2.722 | - | 16.066 |
|---|---------|--------|---------|-----|---------|
| | 25.799 | 21.748 | 3.824 | 228 | 25.799 |
| Passifs financiers dérivés (passifs non courants) Passifs financiers dérivés (passifs | (330) | | (330) | | (330) |
| courants) | (2.840) | - | (2.840) | - | (2.840) |
| | 22.959 | 21.748 | 983 | 228 | 22.959 |

Au 31 décembre 2023

| | Valeur | | | | |
|--------------------------------------|-----------|----------|----------|----------|--------|
| Montants en milliers d'euros | Comptable | Niveau 1 | Niveau 2 | Niveau 3 | Total |
| Juste valeur par le biais des autres | | | | | |
| éléments du résultat global - | | | | | |
| instruments de capitaux propres | | | | | |
| (actifs non courants) | 6.883 | - | - | 6.883 | 6.883 |
| Actifs financiers dérivés | | | | | |
| (actifs non courants) | 1.140 | - | 1.140 | | 1.140 |
| Actifs financiers dérivés | | | | | |
| (actifs courants) | 10.351 | 1.256 | 9.004 | 92 | 10.351 |
| | 18.375 | 1.256 | 10.144 | 6.975 | 18.375 |
| Passifs financiers dérivés (passifs | | | | | |
| courants) | (665) | - | (665) | - | (665) |
| | 17.710 | 1.256 | 9.479 | 6.975 | 17.710 |

Les justes valeurs sont classées en différents niveaux selon une hiérarchie de juste valeur basée sur les données utilisées dans les techniques d'évaluation comme suit.

- Niveau 1: Cours (non ajustés) sur un marché actif, pour des actifs et des passifs identiques.
- Niveau 2 : Données directement ou indirectement observables.
- Niveau 3 : Données non observables pour les éléments d'actif et de passif.

La juste valeur des actifs et passifs financiers suivants, mesurés à leur coût amorti, est une approximation de leur valeur comptable :

- Créances clients et autres débiteurs
- Trésorerie et équivalents de trésorerie
- Dettes fournisseurs et autres créditeurs
- Emprunts et dettes financières

Plus précisément, la valeur comptable des emprunts et dettes financières est considérée comme une bonne approximation de leur juste valeur puisque 92 % des emprunts et dettes financières consolidés concernent des dettes à taux variable, qui sont une très bonne approximation des taux actuels du marché.

Le tableau suivant montre le rapprochement entre les soldes d'ouverture et les soldes de clôture des actifs financiers de niveau 3:

| Montants en milliers d'euros | S1 2 | 024 | Exercice 2023 | | |
|------------------------------|--------------------|-------------|--------------------|-------------|--|
| | | Instruments | | Instruments | |
| | <u>Instruments</u> | de capitaux | <u>Instruments</u> | de capitaux | |
| | <u>dérivés</u> | propres | <u>dérivés</u> | propres | |
| Solde au 1er janvier | 92 | 6.883 | - | 6.308 | |

| Ajouts | - | - | 92 | 575 |
|------------------------------|------|---------|----|-------|
| Variation de la juste valeur | (92) | - | - | - |
| Reclassement | - | (6.655) | - | - |
| Solde à la fin de la période | - | 228 | 92 | 6.883 |

Le reclassement en sortie du niveau 3 concerne l'investissement dans Noval Property REIC, du fait que toutes ses actions ont été cotées sur le marché réglementé des valeurs mobilières de la bourse d'Athènes durant le premier semestre 2024. La technique d'évaluation employée pour déterminer la juste valeur de la participation de Cenergy Holdings au 30 juin 2024 est maintenant classée au niveau 1.

Instruments dérivés

Le tableau suivant présente les valeurs comptables des instruments dérivés, par type :

| Montants en milliers d'euros | 30 juin 2024 | 31 décembre 2023 |
|------------------------------|--------------|------------------|
| Actifs non courants | | |
| Swaps de taux d'intérêt | 1.102 | 956 |
| Contrats de change à terme | - | 11 |
| Contrats à terme - future | 3.408 | 81 |
| Échanges d'électricité | - | 92 |
| Total | 4.510 | 1.140 |
| Actifs courants | | |
| Swaps de taux d'intérêt | 1.724 | 1.620 |
| Contrats de change à terme | 837 | 7.557 |
| Contrats à terme - future | 13.344 | 1.175 |
| Échanges de gaz naturel | 161 | <u></u> _ |
| Total | 16.066 | 10.351 |
| Passifs non courants | | |
| Contrats de change à terme | 330 | <u>-</u> _ |
| Total | 330 | - |
| Passifs courants | | |
| Contrats de change à terme | 2.840 | 665 |
| Total | 2.840 | 665 |

B. Mesure de la juste valeur

(a) Techniques d'évaluation et données significatives non observables

Au cours de la période, il n'y a pas eu de changement dans les processus d'évaluation par rapport à ceux décrits dans les derniers états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2023 et pour la période clôturée à cette date, à l'exception de l'évaluation de l'investissement dans Noval Property REIC, qui est désormais basée sur les prix cotés sur un marché actif et est classée au niveau 1.

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est calculée sur la base de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs prévus. Les swaps de taux d'intérêt sont classés au niveau 2, en fonction des intrants utilisés dans la technique d'évaluation pour déterminer leur juste valeur.

(b) Transferts entre le niveau 1 et le niveau 2

Il n'y a pas eu de transferts du niveau 2 au niveau 1 ou du niveau 1 au niveau 2 en 2024 et 2023.



C. Contrat d'achat d'électricité (CAE)

En 2023, les filiales de Cenergy Holdings ont signé un contrat d'achat d'électricité à long terme, garanti par divers actifs provenant de Sources d'Energie Renouvelables (« actifs SER »), afin de réduire leur exposition à la volatilité des prix de l'énergie.

Sur la base de l'accord initial, le contrat d'achat d'électricité prévoyait deux arrangements distincts, comprenant une livraison physique d'électricité au cours des deux premières années (période A), avec un règlement financier de la différence entre le prix fixé dans l'accord et le prix de l'électricité sur le marché, et une livraison virtuelle d'électricité renouvelable par la suite et jusqu'à la fin de l'accord (période B), produite par des actifs SER spécifiques (c'est-à-dire des installations photovoltaïques) qui doivent encore être construits, avec un règlement financier de la différence entre le prix fixé dans l'accord pour cette période ultérieure et le prix de l'électricité sur le marché.

La période A du contrat a été évaluée conformément à la norme IFRS 9 comme un accord d'utilisation propre et a été comptabilisée comme un contrat exécutoire, tandis que la période B du contrat initial a été évaluée comme comprenant un instrument financier dérivé, qui a été comptabilisé à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

En août 2024, un avenant au contrat initial a été signé, avec effet au 15 mars 2024, modifiant la nature du contrat. Plus précisément, la méthode de livraison en période B est passée d'une livraison virtuelle à une livraison physique via des déclarations de fournitures et d'absorption sur le marché Day-Ahead, par le biais d'un fournisseur intermédiaire, ce qui a donné lieu à un contrat de livraison physique. À la suite d'une réévaluation du traitement comptable dû à la modification du contrat, il a été conclu qu'aucun changement ne devait être apporté à la comptabilisation de la période A, tandis que pour la période B, il a été conclu que les conditions modifiées du contrat entraînaient la comptabilisation d'un contrat d'achat d'électricité physique qui a été évalué comme satisfaisant aux critères de l'IFRS 9 pour l'utilisation propre et qui a donc été comptabilisé comme un contrat d'achat d'électricité en cours d'exécution. En conséquence, l'instrument financier dérivé comptabilisé précédemment selon les termes initiaux de la période B a été décomptabilisé à la date d'entrée en vigueur du contrat modifié.

14. Changements dans la structure du Groupe

Au cours du premier semestre 2024, De Laire (filiale à 100 %) et Hellenic Cables Trading (filiale à 100 %) ont entamé le processus de liquidation volontaire. Le résultat du processus de liquidation n'aura aucun effet sur les états financiers consolidés, les deux sociétés étant inactives au cours de l'année écoulée.

Le 1er janvier 2024, Sparrows point Properties Holdings LLC (filiale à 100 %) a fusionné avec sa société mère directe, Hellenic Cables Americas. La fusion n'a eu aucun effet sur les états financiers consolidés.

15. Parties liées

A. Transactions entre parties liées

Les transactions suivantes ont été conclues avec Viohalco et ses filiales, avec des sociétés mises en équivalence et d'autres parties liées :

| | Pour les six mois se terminant le 30 juin | | | | |
|------------------------------|---|--------|--|--|--|
| Montants en milliers d'euros | 2024 | 2023 | | | |
| Ventes de biens | | | | | |
| Entités mises en équivalence | 65.977 | 83.319 | | | |
| Autres parties liées | 38.358 | 33.854 | | | |

| | Pour les six mois | Pour les six mois se terminant le 30 juin | | | |
|--|-------------------|---|--|--|--|
| Montants en milliers d'euros | 2024 | 2023 | | | |
| | 104.335 | 117.173 | | | |
| Ventes de services | | | | | |
| Entités mises en équivalence | 285 | 217 | | | |
| Autres parties liées | 754 | 731 | | | |
| | 1.040 | 947 | | | |
| Achats de biens | | | | | |
| Entités mises en équivalence | - | 50 | | | |
| Autres parties liées | 8.613 | 10.974 | | | |
| | 8.613 | 11.024 | | | |
| Achats de services | | | | | |
| Viohalco | 80 | 79 | | | |
| Entités mises en équivalence | 7.221 | 6.637 | | | |
| Autres parties liées | 7.675 | 6.437 | | | |
| | 14.975 | 13.154 | | | |
| Acquisitions d'immobilisations corporelles | | | | | |
| Entités mises en équivalence | 2.488 | 23 | | | |
| Autres parties liées | 5.695 | 3.241 | | | |
| | 8.182 | 3.264 | | | |

Les autres parties liées comprennent les filiales, les associés et les coentreprises du groupe Viohalco.

Les soldes à la clôture résultant des ventes/achats de biens, de services, d'immobilisations, etc. se présentent comme suit :

| Montants en milliers d'euros | 30 juin 2024 | 31 décembre 2023 |
|---|--------------|------------------|
| Créances à court terme sur parties liées | | |
| Entités mises en équivalence | 15.458 | 14.626 |
| Autres parties liées | 14.368 | 13.942 |
| | 29.826 | 28.567 |
| Créances à long terme sur parties liées | | |
| Autres parties liées | 121 | 121 |
| | 121 | 121 |
| Dettes à court terme envers des parties liées | | |
| Viohalco | 106 | 85 |
| Entités mises en équivalence | 1.854 | 785 |
| Autres parties liées | 8.905 | 8.992 |
| | 10.864 | 9.862 |

Les soldes dûs par des parties liées ne sont pas garantis et leur règlement devrait être effectué au cours des 12 prochains mois, puisqu'ils concernent uniquement des créances et des dettes à court terme, à l'exception des montants présentés comme non courants, qui concernent les garanties données aux parties liées pour la location de biens immobiliers et l'énergie.

B. Rémunération des principaux dirigeants

Au cours du semestre clos le 30 juin 2024, la rémunération des membres du Conseil d'administration et de la Direction pour l'exécution de leurs mandats s'est élevée à 675 milliers d'euros (S1 2023 :



674 milliers d'euros).

Les émoluments aux administrateurs et à la Direction générale constituent une rémunération fixe. Aucune rémunération variable, aucune prestation postérieure à l'emploi ni aucune prestation fondée sur des actions n'ont été versées au cours de la période.

16. Événements postérieurs à la clôture

Programme de rachat d'actions

Le 23 juillet 2024, le Conseil d'administration de Cenergy Holdings a approuvé un programme de rachat d'actions sur Euronext Bruxelles et à la Bourse d'Athènes d'un maximum de 120.000 actions de la Société, à acquérir en une ou plusieurs transactions, selon les besoins, et pour un montant total maximum de 1,3 million d'euros, à exécuter au cours des six (6) prochains mois. Ce programme de rachat d'actions est mis en œuvre selon les meilleures pratiques du secteur et conformément aux règles et réglementations applicables en la matière. À cette fin, deux intermédiaires financiers indépendants ont été nommés pour les rachats sur la base d'un mandat de gestion discrétionnaire. Le moment précis d'un rachat d'actions en vertu du programme dépend de divers facteurs, notamment des conditions de marché.

Au cours du programme de rachat d'actions, la Société publie régulièrement des communiqués de presse avec des mises à jour sur les progrès réalisés (le cas échéant) conformément à la loi. Ces informations sont également disponibles sur le site web de la Société, à la section « Investors » (https://cenergyholdings.com/investors/). La Société entend actuellement conserver les actions acquises en tant qu'actions propres afin de permettre l'octroi d'une rémunération en actions sur la base de critères de performance prédéterminés, tels qu'énoncés dans la politique de rémunération approuvée de la Société. Ce programme est exécuté en vertu des pouvoirs conférés par l'Assemblée générale des Actionnaires le 28 mai 2024 et l'article 7 bis des Statuts.

Augmentation potentielle de capital pour le financement du plan stratégique de Cenergy Holdings

Le 27 août 2024, le Conseil d'administration de Cenergy Holdings a approuvé la décision d'entamer les préparatifs d'une augmentation de capital potentielle d'un montant maximum de 200 millions d'euros (prime d'émission incluse) par le biais d'une émission d'actions ordinaires nouvellement émises sans désignation de valeur nominale (« Nouvelles Actions »), qui sera soumise aux conditions habituelles.

Dans le cas où Cenergy Holdings procède à l'augmentation potentielle du capital social, il est prévu que les Nouvelles Actions soient offertes :

(i) en Belgique et en Grèce, par le biais d'une offre publique au sens de l'article 2(d) du Règlement (UE) 2017/1129 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 tel que modifié et en vigueur (« Règlement Prospectus »);

et (ii) en dehors de la Belgique et de la Grèce, par le biais d'un processus de constitution de portefeuille privé, en se fondant sur une ou plusieurs exemptions de l'obligation de publier un prospectus en vertu du Règlement Prospectus et/ou d'autres dispositions de droit national dans les juridictions concernées, y compris les États-Unis en vertu de la Règle 144A (I'« Offre Institutionnelle »). Cenergy Holdings, sous réserve d'un examen et d'une approbation supplémentaires par son Conseil d'Administration, a l'intention d'accorder une allocation prioritaire aux actionnaires minoritaires existants participant à l'Augmentation Potentielle de Capital. Outre cette allocation prioritaire aux actionnaires minoritaires

existants, l'objectif ultime de la Société sera d'accroître son flottant et d'accroître la liquidité de l'action.

Au cas où Cenergy Holdings procède à l'augmentation potentielle du capital social, les fonds seront utilisés pour financer la première phase de la construction prévue d'une usine de fabrication de câbles à Baltimore, Maryland, Etats-Unis, ainsi que pour les besoins généraux de l'entreprise et, dans la mesure où cela est jugé nécessaire, pour des améliorations supplémentaires concernant les installations existantes en Grèce.

Cenergy Holdings voit une opportunité significative aux Etats-Unis, qui représentent un marché important et en évolution rapide, avec des mégatendances à long terme similaires à celles des marchés principaux existants, telles que la croissance de la population, l'urbanisation et l'augmentation du nombre de centres de données, qui augmentent la demande globale d'énergie. Cenergy Holdings estime qu'il est bien placé pour saisir cette opportunité de marché prometteuse aux États-Unis, compte tenu de ses capacités technologiques avérées et de ses résultats probants.

Le programme d'expansion est conforme à la stratégie clairement définie du Groupe, qui consiste à (i) privilégier la valeur sur le volume, (ii) accroître les ventes à l'exportation et (iii) optimiser l'excellence opérationnelle, en desservant efficacement les marchés en croissance d'infrastructures énergétiques.

Le lancement de l'augmentation potentielle de capital, ainsi que ses modalités, sont soumis à divers facteurs, y compris, entre autres, l'octroi du capital autorisé par l'assemblée extraordinaire des actionnaires de Cenergy Holdings qui sera convoquée dans les prochains jours, l'approbation du Conseil d'administration de Cenergy Holdings et la publication d'un prospectus conformément au Règlement Prospectus, ainsi que les conditions de marché en vigueur.

De plus amples informations concernant Cenergy Holdings, les Nouvelles Actions et l'augmentation potentielle du capital social seront fournies en temps utile, et incluses dans le prospectus correspondant (le cas échéant). Si la société procède à l'augmentation de capital potentielle, les investisseurs seront informés par le biais d'une annonce séparée concernant le lancement de l'augmentation de capital potentielle et l'approbation, ainsi que la publication du prospectus correspondant.



Au conseil d'administration Cenergy Holdings S.A.

RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR L'EXAMEN LIMITE DES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES CONSOLIDES RESUMES POUR LA PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2024

Introduction

Nous avons procédé à l'examen limité des états financiers intermédiaires consolidés résumés cijoints, comprenant l'état consolidé résumé de la situation financière de Cenergy Holdings S.A. et de ses filiales (conjointement «le Groupe») au 30 juin 2024, le compte de résultat consolidé résumé, le compte de résultat consolidé et autres éléments du résultat global résumé, l'état consolidé résumé de variations des capitaux propres et l'état consolidé résumé des flux de trésorerie pour la période de 6 mois close à cette date, ainsi que les notes relatives aux états financiers intermédiaires consolidés résumés. L'établissement et la présentation des états financiers intermédiaires consolidés résumés conformément à la norme IAS 34, telle qu'adoptée par l'Union européenne, relèvent de la responsabilité du conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre une conclusion sur ces états financiers intermédiaires consolidés résumés sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité conformément à la norme internationale ISRE 2410 « Examen limité d'information financière intermédiaire mise en œuvre par l'auditeur indépendant de l'entité». Notre examen a consisté à la demande de renseignements, principalement auprès des responsables financiers et comptables, et à la mise en œuvre de procédures d'analyse et d'autres procédures d'examen limité. La portée de notre examen limité était considérablement moindre que celle d'un audit effectué conformément aux normes internationales d'audit et, en conséquence, ne nous a pas permis d'obtenir l'assurance d'avoir pris connaissance de tous les éléments significatifs qu'un audit aurait permis d'identifier. Nous n'exprimons donc pas une opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, aucun fait n'a été porté à notre connaissance nous laissant à penser que les états financiers intermédiaires consolidés résumés ci-joints n'ont pas été établis, à tous égards importants, conformément à la norme IAS 34, telle qu'adoptée par l'Union européenne.

Diegem, le 27 août 2024

Le commissaire PwC Reviseurs d'Entreprises SRL / Bedrijfsrevisoren BV Représenté par

Alexis Van Bavel* Réviseur d'Entreprises

*Agissant au nom de Alexis Van Bavel srl

AUTRES MESURES DE LA PERFORMANCE

Outre les résultats déclarés conformément aux normes internationales d'information financière (International Financial Reporting Standards ou « IFRS ») telles qu'adoptées par l'Union européenne, ce rapport intermédiaire présente des informations relatives à d'autres types de mesure de la performance non préparées selon les normes IFRS (« Autres Mesures de la Performance » ou « AMP »). Les AMP utilisées dans ce rapport intermédiaire sont les suivantes : Bénéfices avant intérêts et impôt (EBIT), EBIT ajusté, Bénéfices avant intérêts, Impôt, Amortissement (EBITDA), EBITDA ajusté et Dette nette. Les rapprochements avec les indicateurs financiers IFRS les plus directement comparables sont présentés ci-dessous.

Nous estimons que ces AMP sont des mesures supplémentaires importantes pour l'analyse de la performance opérationnelle et financière. Ces AMP sont fréquemment utilisées par les analystes financiers, les investisseurs et d'autres parties intéressées lorsqu'ils évaluent des sociétés du secteur de la production, de la distribution et du commerce de tubes d'acier et de câbles. En fournissant ces indicateurs, accompagnés des rapprochements inclus dans cette section, nous estimons que les investisseurs comprendront mieux nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière. Cependant, ces AMP ne remplacent pas les indicateurs de mesure IFRS.

Ces AMP sont également des mesures clés de la performance sur la base desquelles Cenergy Holdings prépare, suit et évalue ses budgets annuels et ses plans à long terme (5 ans). Il convient toutefois de noter que les chiffres ajustés ne devraient pas être considérés comme non opérationnels ou non récurrents.

L'EBIT, l'EBIT ajusté, l'EBITDA et l'EBITDA ajusté ont leurs limites, en tant qu'outils d'analyse, et les investisseurs ne devraient pas les examiner de manière isolée ou en tant que substituts à l'analyse des résultats opérationnels présentés selon les normes IFRS. En outre, ces AMP peuvent ne pas être comparables à des indicateurs présentés sous le même intitulé, par d'autres sociétés.

Les définitions de l'APM n'ont pas été modifiées par rapport à celles appliquées au 31 décembre 2023. Les définitions des AMP sont les suivantes :

L'EBIT est défini comme le résultat de la période (bénéfice après impôt) avant :

- impôt sur le résultat;
- charges financières nettes.

L'EBITDA est défini comme le résultat de la période (bénéfice après impôt) avant :

- impôt sur le résultat ;
- charges financières nettes;
- amortissements.

L'EBIT ajusté et l'EBITDA ajusté sont définis comme étant l'EBIT et l'EBITDA, respectivement ajustés de façon à exclure:

- le décalage des prix des métaux ;
- la dépréciation / les reprises de dépréciation de valeur sur les immobilisations corporelles et incorporelles et immeubles de placements;
- la dépréciation / les reprises de dépréciation de valeur sur les investissements ;
- les bénéfices/pertes des ventes d'immobilisations corporelles, d'immobilisations incorporelles, d'immeubles de placements et d'investissements ;
- les frais juridiques et amendes exceptionnels ; et
- les autres éléments exceptionnels ou inhabituels.

La dette nette est définie comme étant la somme des :

- emprunts et dettes financières et obligations locatives à long terme ;
- emprunts et dettes financières et obligations locatives à court terme ;

Moins:

trésorerie et équivalents de trésorerie.

AUTRES MESURES DE LA PERFORMANCE

Tableaux de rapprochement :

EBIT et EBITDA:

| | <u>Câbles</u> | | <u>Tubes d'acier</u> | | <u>Autres activités</u> | | <u>Total</u> | |
|--|---------------|---------|----------------------|---------|-------------------------|---------|--------------|---------|
| Montants en milliers d'euros | S1 2024 | S1 2023 | S1 2024 | S1 2023 | S1 2024 | S1 2023 | S1 2024 | S1 2023 |
| Résultat avant impôt (comme reporté dans le compte de résultat consolidé) | 47.088 | 21.301 | 26.220 | 9.846 | (425) | (294) | 72.883 | 30.852 |
| Ajustements pour : | | | | | | | | |
| Charges financières nettes | 22.452 | 21.538 | 9.385 | 12.435 | (90) | (79) | 31.747 | 33.894 |
| EBIT | 69.540 | 42.839 | 35.604 | 22.281 | (515) | (373) | 104.630 | 64.746 |
| <u>Rajout :</u> | | | | | | | | |
| Amortissements | 11.585 | 9.742 | 4.978 | 4.753 | 4 | 6 | 16.567 | 14.502 |
| EBITDA | 81.125 | 52.581 | 40.583 | 27.034 | (511) | (367) | 121.196 | 79.249 |

EBIT ajusté et EBITDA ajusté :

| | <u>Câbles</u> | | Tubes d'acier | | <u>Autres activités</u> | | <u>Total</u> | |
|--|---------------|---------|---------------|---------|-------------------------|---------|--------------|---------|
| Montants en milliers d'euros | S1 2024 | S1 2023 | S1 2024 | S1 2023 | S1 2024 | S1 2023 | S1 2024 | S1 2023 |
| EBIT | 69.540 | 42.839 | 35.604 | 22.281 | (515) | (373) | 104.630 | 64.746 |
| Ajustements pour : | | | | | | | | |
| Décalage des prix des métaux (1) | (1.733) | 6.864 | - | - | - | - | (1.733) | 6.864 |
| (Gains)/pertes résultant de la vente d'actifs immobilisés | (7) | - | - | - | - | - | (7) | - |
| EBIT ajusté | 67.800 | 49.703 | 35.604 | 22.281 | (515) | (373) | 102.890 | 71.611 |
| Ajouts : | | | | | | | | |
| Amortissements | 11.585 | 9.742 | 4.978 | 4.753 | 4 | 6 | 16.567 | 14.502 |
| EBITDA ajusté | 79.385 | 59.446 | 40.583 | 27.034 | (511) | (367) | 119.456 | 86.113 |

L'impact du décalage des prix des métaux désigne l'effet sur le compte de résultats des fluctuations des prix de marché des métaux sousjacents (ferreux et non ferreux) employés par les filiales de Cenergy Holdings en tant que matières premières dans leurs processus de fabrication des produits finis.

Les filiales du segment des câbles utilisent l'appariement des achats et des ventes ou bien des instruments dérivés afin d'atténuer l'effet de l'écart de prix des métaux sur leurs résultats. Cependant, l'impact (positif ou négatif) sur le compte de résultats ne peut être entièrement évité, car, dans le segment <câbles, une partie du stock est traitée en immobilisations, sans couverture, tandis que dans le segment Tubes d'acier, la couverture des matières premières n'est pas possible.

Le décalage des prix des métaux existe en raison des facteurs suivants :

le délai entre l'établissement des prix d'achat des métaux, le stockage et la transformation des métaux et l'établissement des prix de vente aux clients des stocks de produits finis;

l'effet du solde d'ouverture des stocks (qui, à son tour, est affecté par les prix des métaux des périodes précédentes) sur le montant rapporté en tant que Coût des ventes, en raison de la méthode d'établissement du coût utilisée (p.ex., moyenne pondérée) ;

à certains contrats clients assortis de prix à terme fixes, ce qui entraîne une exposition aux fluctuations des prix des métaux pendant le laps de temps compris entre la fixation de nos prix de vente et le moment où la vente a réellement lieu.



AUTRES MESURES DE LA PERFORMANCE

Dette nette:

| | <u>Câl</u> | <u>Câbles</u> <u>Tubes d'acier</u> | | <u>d'acier</u> | <u>Autres</u> : | activités | <u>Total</u> | |
|--|-----------------|------------------------------------|-----------------|------------------------|-----------------|------------------------|-----------------|------------------------|
| Montants en milliers d'euros | 30 juin 2024 | 31 décembre 2023 | 30 juin 2024 | 31 décembre 2023 | 30 juin 2024 | 31 décembre 2023 | 30 juin 2024 | 31 décembre 2023 |
| Emprunts et dettes financières (incl. obligations locatives) - long terme | 242.192 | 180.292 | 31.793 | 34.353 | 10 | 13 | 273.995 | 214.658 |
| Emprunts et dettes financières (incl. obligations locatives) - court terme | 260.028 | 255.223 | 115.749 | 91.084 | 7 | 7 | 375.783 | 346.314 |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie | (116.362) | (131.153) | (32.815) | (51.885) | (6.647) | (363) | (155.824) | (183.400) |
| Dette nette | 385.858 | 304.362 | 114.726 | 73.552 | (6.630) | (343) | 493.954 | 377.572 |